

The image features a large, light gray grid of 110 icons, alternating between a 3D box and a 2D envelope. The word "Supremex" is centered in a bold, red, italicized sans-serif font. The 'x' at the end of the word is stylized with a diagonal slash through it.

Supremex

Rapport de gestion

Pour les périodes de trois et douze mois closes les 31 décembre 2020 et 2021

TABLE DES MATIÈRES

1.	BASE DE PRÉSENTATION	3
2.	DÉCLARATIONS PROSPECTIVES	3
3.	FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS	4
3.1	TABLEAUX DES FAITS SAILLANTS FINANCIERS	4
3.2	FAITS SAILLANTS DE LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2021	4
3.3	FAITS SAILLANTS DE LA PÉRIODE DE DOUZE MOIS CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2021	5
4.	MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS	5
5.	SURVOL	7
6.	STRATÉGIE	8
7.	PERSPECTIVES	9
8.	STATISTIQUES DE L'INDUSTRIE ET DU MARCHÉ	9
8.1	STATISTIQUES - ENVELOPPE	9
8.2	TAUX DE CONVERSION DE DEVISES	9
9.	SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	10
9.1	SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	10
10.	ANALYSE DES RÉSULTATS	12
10.1	RÉSULTATS DE LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2021	12
10.2	RÉSULTATS DE LA PÉRIODE DE DOUZE MOIS CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2021	15
10.3	REVENUS GÉOGRAPHIQUES ET DIVERSIFICATION DES ACTIFS	18
11.	SOMMAIRE DES RÉSULTATS – INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE SÉLECTIONNÉE	18
12.	SITUATION FINANCIÈRE	19
12.1	RÉSUMÉ DES FAITS SAILLANTS DE LA SITUATION FINANCIÈRE	19
12.2	ACTIFS	19
12.3	FINANCEMENT	19
12.4	OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ARRANGEMENTS HORS BILAN	20
13.	TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	20
13.1	FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	20
13.2	FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	21
13.3	FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	21
14.	CAPITAL-ACTIONS	22
15.	ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS	22
16.	MÉTHODES COMPTABLES	22
17.	INSTRUMENTS FINANCIERS	27
18.	FACTEURS DE RISQUE	27
19.	CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION (« CPCI ») ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (« CIIF »)	34

1. BASE DE PRÉSENTATION

Le rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Supremex inc. (« Supremex » ou la « Société ») qui suit, daté du 23 février 2022, doit être lu avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces états financiers consolidés de la Société ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). L'exercice de la Société se termine le 31 décembre. La monnaie fonctionnelle des états financiers de la Société est le dollar canadien. Les montants par action sont calculés à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour les périodes de trois et de douze mois closes le 31 décembre 2021.

Les actions ordinaires de la Société se négocient à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole SXP. Des renseignements supplémentaires au sujet de Supremex, y compris la notice annuelle de la Société, sont disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web de la Société à l'adresse www.supremex.com.

2. DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des informations prospectives au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, y compris, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant le BAIIA, le BAIIA ajusté, le résultat net ajusté, le résultat net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles et le rendement futur de Supremex ainsi que des énoncés ou des informations semblables sur les circonstances, les attentes, le rendement et les résultats futurs prévus. Les informations prospectives peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, s'attendre à, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces informations ont trait aux événements futurs ou au rendement futur et reflètent les hypothèses, les attentes et les estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et des occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent rapport de gestion. Ces hypothèses, attentes et estimations sont abordées tout au long de ce rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Supremex met en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas se réaliser et que les conditions économiques actuelles, y compris toute l'incertitude actuelle résultant de la crise sanitaire de la COVID-19 et de ses répercussions plus larges sur l'économie mondiale, rendent ces hypothèses, bien que jugées raisonnables au moment où elles ont été faites, sujettes à une plus grande incertitude.

Les informations prospectives sont assujetties à certains risques et à certaines incertitudes. Elles ne devraient pas être lues comme étant des garanties de résultats ou de rendement futurs et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, des prévisions ou des projections énoncées dans ces informations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres : la crise sanitaire mondiale, la diminution de la consommation d'enveloppes, l'augmentation de la concurrence, les cycles économiques, le personnel clé, la pénurie de main d'œuvre, les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés, l'augmentation du coût des matières premières et leur disponibilité, la perturbations des activités, la fluctuation des taux de change, la croissance par acquisition la disponibilité des fonds, les risques de crédit liés aux créances clients, la fluctuation des taux d'intérêt, les inquiétudes concernant la protection de l'environnement, le risque éventuel de litige, la cybersécurité et la protection des données et l'absence de garantie de verser des dividendes. En outre, les risques et les incertitudes découlant de la pandémie de la COVID-19 qui pourraient entraîner des résultats différents de ceux attendus comprennent, sans s'y limiter : les mesures gouvernementales éventuelles, les changements de comportement et de demande des consommateurs, les changements des exigences des clients, les perturbations des fournisseurs et de la chaîne d'approvisionnement de la Société, la disponibilité du personnel et l'incertitude quant à l'étendue et à la durée de la pandémie. Ces risques et ces incertitudes sont abordés tout au long de ce rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et, en particulier dans les "Facteurs de risque". Par conséquent, la Société ne peut garantir que les énoncés prospectifs ou les informations prospectives se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indument à ces informations prospectives, sauf s'ils sont tenus de le faire en vertu des lois applicables en matière de valeurs mobilières. La Société décline expressément toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

3. FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS

3.1 Tableaux des faits saillants financiers

Principales informations financières consolidées

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action et des marges)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
État des résultats				
Ventes	66 203	54 636	226 430	204 604
Résultat d'exploitation	6 819	960	23 279	13 357
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	12 218	9 206	39 042	32 504
Marge de BAIIA ajusté ⁽¹⁾	18,5 %	16,9 %	17,2 %	15,9 %
Résultat net	4 896	309	15 752	7 495
Résultat net de base et dilué par action	0,18	0,01	0,58	0,27
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	6 431	3 719	17 409	11 388
Résultat net ajusté par action ⁽¹⁾	0,24	0,13	0,64	0,41
Flux de trésorerie				
Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾	12 281	10 074	26 142	34 448

⁽¹⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

3.2 Faits saillants de la période de trois mois close le 31 décembre 2021

- Ventes totales en hausse de 21,2 %, atteignant 66,2 millions \$, comparativement aux ventes de 54,6 millions \$ enregistrées au quatrième trimestre de 2020.
- Ventes tirées du secteur des enveloppes en hausse de 15,3 %, atteignant 46,7 millions \$, comparativement aux ventes de 40,5 millions \$ enregistrées au quatrième trimestre de 2020.
- Ventes tirées du secteur des produits d'emballage et des produits spécialisés en hausse de 38,0 %, atteignant 19,6 millions \$, comparativement aux ventes de 14,2 millions \$ enregistrées au quatrième trimestre de 2020.
- Hausse du BAIIA ajusté¹, qui s'est établi à 12,2 millions \$, comparativement à 9,2 millions \$ au quatrième trimestre de 2020.
- Hausse importante du résultat net, qui s'est établi à 4,9 millions \$, comparativement à 0,3 million \$ au quatrième trimestre de 2020.
- Hausse importante du résultat par action, qui s'est élevé à 0,18 \$, comparativement à 0,01 \$ au quatrième trimestre de 2020.
- Aucune subvention provenant des programmes de Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et de Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) n'a été comptabilisée au quatrième trimestre de 2021, comparativement au montant de 1,1 million \$ enregistré au quatrième trimestre de 2020.
- Rachat de 406 900 actions de la Société pour une contrepartie totale de 1,0 million \$ en vertu du programme d'offre publique de rachat (« OPR ») dans le cours normal des activités.
- Le 5 janvier 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,025 \$ par action ordinaire, payable le 15 février 2022, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 janvier 2022.
- Le 23 février 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,025 \$ par action ordinaire, payable le 8 avril 2022, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 24 mars 2022.

¹ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

3.3 Faits saillants de la période de douze mois close le 31 décembre 2021

- Ventes totales en hausse de 10,7 %, atteignant 226,4 millions \$, comparativement aux ventes de 204,6 millions \$ enregistrées en 2020.
- Ventes tirées du secteur des enveloppes en hausse de 7,3 %, atteignant 157,2 millions \$, comparativement aux ventes de 146,5 millions \$ enregistrées en 2020.
- Ventes tirées du secteur des produits d'emballage et des produits spécialisés en hausse de 19,2 %, atteignant 69,2 millions \$, comparativement aux ventes de 58,1 millions \$ enregistrées en 2020.
- BAIIA ajusté² de 39,0 millions \$, en hausse de 20,1 % comparativement à 32,5 millions \$ en 2020.
- Résultat net de 15,8 millions \$, soit plus du double du résultat net enregistré en 2020, qui était de 7,5 millions \$.
- Hausse importante du résultat par action, qui s'est élevé à 0,58 \$, comparativement à 0,27 \$ en 2020.
- En 2021, comptabilisation de subventions totalisant 2,1 millions \$ provenant des programmes de SSUC et de SUCL, comparativement au montant de 2,0 millions \$ enregistré en 2020.
- Renouveau du programme d'offre publique de rachat (« OPR ») dans le cours normal des activités de la Société, sur une période maximale de 12 mois commençant le 31 août 2021 et se terminant le 30 août 2022.
- Rachat de 1 409 300 actions de la Société pour une contrepartie totale de 3,3 millions \$ en vertu du programme d'offre publique de rachat (« OPR ») dans le cours normal des activités.
- Conclusion d'une série de transactions visant le rachat de rentes afin de réduire le profil de risque associé aux régimes de retraite à prestations déterminées de la Société.
- Acquisition de Vista Graphic Communications, LLC (« Vista »), un fournisseur de services d'impression et d'emballages en carton plat, par la Société, qui rapproche ainsi ses activités de fabrication de sa clientèle américaine du secteur du commerce électronique.
- Nomination de M. Joe Baglione au poste nouvellement créé de président de la division des enveloppes, avec une entrée en poste le 15 novembre 2021.
- Nomination de Mme Mary Chronopoulos au poste de chef de la direction financière et de secrétaire corporatif de Supremex, avec prise d'effet le 31 mai 2021.

4. MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et ne doivent pas être considérées comme des alternatives aux mesures de la performance financière préparées conformément aux IFRS. La direction considère ces indicateurs comme des informations pouvant aider les investisseurs à évaluer la rentabilité de la Société et permettre une meilleure comparabilité des résultats d'une période à l'autre.

Ces mesures financières non conformes aux IFRS sont définies comme suit :

Mesure non conforme aux IFRS	Définition
BAIIA	Résultat avant frais de financement, impôt sur le résultat, amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations incorporelles.
BAIIA ajusté	BAIIA ajusté pour retirer les éléments significatifs qui ne font pas partis du cours normal des activités. Ces éléments significatifs incluent, entre autres, la charge de dépréciation des actifs, les dépenses de restructuration, l'ajustement de valeur des stocks acquis et les frais d'acquisition.
Marges du BAIIA et BAIIA ajusté	Les marges du BAIIA ou du BAIIA ajusté correspondent à un pourcentage équivalant au ratio du BAIIA ou du BAIIA ajusté sur les ventes.
Résultat net ajusté	Résultat net excluant les éléments significatifs énumérés ci-dessus sous la rubrique BAIIA ajusté, net d'impôt.
Résultat net ajusté par action	Résultat dilué par action calculé sur la base du résultat net ajusté.
Flux de trésorerie disponibles	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation selon les états consolidés des flux de trésorerie moins les ajouts nets aux immobilisations corporelles et incorporelles.

² Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

Supremex estime que le BAIIA, le BAIIA ajusté et le résultat net ajusté sont des mesures couramment utilisées par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et d'acquitter ses charges financières. Le BAIIA ajusté permet aux lecteurs d'évaluer les résultats de la Société sans l'effet d'éléments non récurrents, ce qui lui permet d'évaluer les activités courantes et de mieux évaluer la rentabilité opérationnelle de la Société comparativement aux années précédentes.

Supremex considère que les flux de trésorerie disponibles sont un bon indicateur de la santé financière et de la rentabilité de la Société, parce qu'ils indiquent la part des liquidités générées par les activités d'exploitation qui est disponible pour être distribuée, pour rembourser la dette ou pour financer d'autres investissements.

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS :

Rapprochement du résultat net au BAIIA ajusté

(en milliers de dollars, à l'exception des marges)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Résultat net	4 896	309	15 752	7 495
Impôt sur le résultat	1 363	31	5 301	2 789
Frais de financement nets	560	620	2 226	3 073
Amortissement des immobilisations corporelles	1 314	1 695	5 314	5 442
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 144	1 060	4 830	5 091
Amortissement des immobilisations incorporelles	867	885	3 381	3 356
BAIIA	10 144	4 600	36 804	27 246
Frais d'acquisition liés aux acquisitions d'entreprise	—	—	164	97
Dépréciation d'actifs	2 074	2 770	2 074	2 770
Dépenses de restructuration	—	1 836	—	1 836
Ajustement de valeur sur stocks acquis par le biais d'une acquisition d'entreprise	—	—	—	555
BAIIA ajusté	12 218	9 206	39 042	32 504
<i>Marge de BAIIA ajusté (%)</i>	<i>18,5 %</i>	<i>16,9 %</i>	<i>17,2 %</i>	<i>15,9 %</i>

Rapprochement du résultat net au résultat net ajusté et du résultat net par action au résultat net ajusté par action

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Résultat net	4 896	309	15 752	7 495
Ajustements, nets d'impôt				
Frais d'acquisition liés aux acquisitions d'entreprise	—	—	122	72
Dépréciation d'actifs	1 535	2 051	1 535	2 051
Dépense de restructuration	—	1 359	—	1 359
Ajustement de valeur sur stock acquis par le biais d'une acquisition d'entreprise	—	—	—	411
Résultat net ajusté	6 431	3 719	17 409	11 388
Résultat net par action	0,18	0,01	0,58	0,27
Ajustements, nets d'impôt, en dollars par action	0,06	0,12	0,06	0,14
Résultat net ajusté par action	0,24	0,13	0,64	0,41

Rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation aux flux de trésorerie disponibles
(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	13 821	10 965	29 996	37 025
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles	(1 132)	(808)	(3 304)	(2 117)
Acquisitions nettes d'immobilisations incorporelles	(408)	(83)	(550)	(460)
Flux de trésorerie disponibles	12 281	10 074	26 142	34 448

5. SURVOL

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor. Supremex compte dix installations manufacturières réparties dans quatre provinces au Canada et trois installations manufacturières aux États-Unis, et emploie environ 825 personnes. Avec une présence grandissante, Supremex peut fabriquer et distribuer efficacement des produits d'enveloppe et d'emballage qui répondent aux exigences de grandes sociétés nationales et multinationales, de distributeurs, d'organismes publics, de PME et de fournisseurs de solutions.

La Société fabrique une vaste gamme d'enveloppes standards et personnalisées dans un éventail de styles, de formes et de couleurs, ce qui lui permet d'offrir à ses clients un haut degré de flexibilité et de personnalisation. Elle fabrique et distribue également une gamme diversifiée de produits d'emballage et de produits spécialisés, notamment des boîtes en carton ainsi que des emballages en carton plat de grande qualité et des emballages destinés au commerce électronique. Les autres produits d'emballage et produits spécialisés comprennent les produits Conformer³, les sacs en polyéthylène pour les services de messagerie, les enveloppes à bulles et les produits d'expédition Enviro-logiX⁴.

Information sectorielle

La Société exerce actuellement ses activités dans deux secteurs d'activité : la fabrication et la vente d'enveloppes ainsi que la fabrication et la vente de produits d'emballage et de produits spécialisés. Depuis plus de quarante ans, Supremex a développé une expertise clé dans le domaine des substrats de papier et de conversion, pour devenir l'un des plus importants fabricants et distributeurs d'enveloppes en Amérique du Nord. En 2016, la Société a procédé à la mise en œuvre d'une stratégie de croissance et de diversification dans les produits d'emballage et des produits spécialisés.

Le secteur Enveloppe

La Société fabrique une vaste gamme d'enveloppes standards et personnalisées dans un éventail de styles, de formes et de couleurs, ce qui lui permet d'offrir à ses clients un haut degré de flexibilité et de personnalisation. Ces produits sont conçus pour répondre aux exigences des grandes sociétés nationales et multinationales, des distributeurs, des organismes publics, des PME et des fournisseurs de solutions.

Le secteur Emballage et Produits spécialisés

La Société fabrique et distribue également une gamme diversifiée de solutions d'emballage et de produits spécialisés, y compris, des emballages en carton plat de haute qualité, des solutions d'emballage destinées au commerce électronique, des boîtes en carton ondulé, ainsi que des étiquettes. L'offre d'emballages en carton plat s'adresse principalement aux entreprises des marchés de la santé, des produits de beauté, de l'industrie pharmaceutique et de l'alimentation à domicile. Les solutions d'emballage pour le commerce électronique sont respectueuses de

³ Conformer® est une marque déposée de Conformer Products, Inc.

⁴ Enviro-logiX® est une marque déposée d'Envirollogix Inc.

l'environnement et sont conçues et fabriquées de manière à ce que les marchands en ligne qui les utilisent, qu'ils soient de petite taille ou d'envergure internationale, puissent optimiser leurs expéditions et réduire le suremballage. L'offre de boîtes en carton ondulé est principalement destinée à l'industrie alimentaire (emballages pour les pizzas, les viandes et les légumes) et à l'approvisionnement interne pour les produits destinés aux clients du commerce électronique et pour les boîtes d'expédition d'enveloppes. L'offre d'étiquettes est principalement destinée aux clients existants des secteurs des enveloppes et des solutions d'emballage de la Société avec des solutions d'étiquettes complémentaires. Les étiquettes font également partie intégrante de l'offre de produits destinés aux clients des industries de la santé, des produits de beauté et de l'industrie pharmaceutique. Les autres solutions d'emballage et produits spécialisés comprennent les produits Conformer®, les sacs en polyéthylène pour les services de messagerie, les enveloppes à bulles et les produits d'expédition Enviro-logiX®.

6. STRATÉGIE

Afin de maintenir la croissance à long terme de ses ventes et de sa rentabilité, Supremex procède activement depuis 2014, à la mise en œuvre d'une stratégie de diversification et de croissance en trois volets. Tout d'abord, la Société a consolidé sa position de chef de file sur le marché canadien des enveloppes en y renforçant sa présence grâce à l'affectation de ses capacités et à deux acquisitions, soit celles de Premier Envelope, un important fournisseur d'enveloppes de l'Ouest canadien, en 2015, et de Royal Envelope Ltée et d'Envelope Royal Inc. (ensemble « Enveloppe Royal ») au début de l'année 2020. Ensuite, la Société a tiré parti d'occasions de croissance sur le marché américain des enveloppes, à l'interne et par le biais d'acquisitions, notamment celles de Classic Envelope Inc., en 2015, et de Bowers Envelope Inc., en 2016, des entreprises situées respectivement dans le Nord-Est et le Midwest des États-Unis. Enfin, Supremex a développé ses capacités de production de produits d'emballage, à l'interne et par le biais d'acquisitions, dans le but d'augmenter considérablement ses ventes tirées de cet attrayant marché en pleine croissance, notamment dans les marchés à valeur ajoutée que sont les emballages en carton plat et les emballages destinés au commerce électronique.

L'essor du commerce électronique et les changements de comportement des consommateurs ont été des moteurs de croissance importants pour les marchés des produits d'emballage, des étiquettes et des produits spécialisés. De 2016 à 2018, La Société a fait l'acquisition de trois compagnies d'emballages spécialisés (et d'une petite entité d'étiquettes complémentaire) pour établir les bases de sa plateforme de produits d'emballage. La Société a fait l'acquisition de Papier Durabox Inc., un fabricant et un distributeur de boîtes en papier ondulé, en 2016, et d'Emballages Stuart inc., un fabricant de solutions d'emballages spécialisés en carton plat, en 2017. En 2018, Supremex a élargi son offre d'emballages spécialisés en carton plat en faisant l'acquisition d'Imprimerie Groupe Deux inc. et Les Étiquettes Pharmaflex inc. À la fin de 2018, Supremex est devenue un important fournisseur de solutions de produits d'emballage au Québec, axé principalement sur les industries des produits alimentaires, pharmaceutiques et cosméceutiques. En 2021, Supremex a acquis Vista, un fournisseur de produits d'emballages imprimés et de cartonnage pliant basé à Indianapolis, dans l'Indiana.

De la fin 2017 à 2019, Supremex a lancé un programme de croissance des dépenses en immobilisations afin de se positionner pour répondre à la demande prévue. Les investissements consentis durant cette période, d'une valeur de plus de 11,0 millions \$, ont permis à la Société d'augmenter considérablement la capacité de production et l'offre de produits de sa plateforme de produits d'emballage. Ces investissements ont ouvert la porte à de nouvelles applications dans différents marchés et ont permis à la Société d'élargir sa clientèle et de consolider sa position à titre de fournisseur de produits d'emballages spécialisés.

Lorsque Supremex a débuté la mise en œuvre de cette stratégie en 2014, les ventes de la Société se répartissaient comme suit : 81,4 % provenaient du marché canadien des enveloppes, 11,2 % du marché américain des enveloppes et 7,4 % du marché des produits d'emballage. À la fin de l'année 2021, plus de la moitié des ventes de la Société provenaient des marchés américains des enveloppes et des produits d'emballage, qui représentaient respectivement 26,0 % et 30,6 % des ventes, comparativement à 23,9 % et 28,4% respectivement à la fin de 2020.

À plus long terme, la stratégie de Supremex consiste à tirer parti de la capacité de l'enveloppe canadienne, de son savoir-faire et de ses flux de trésorerie pour financer le pivot vers les produits d'emballage et les produits spécialisés.

L'objectif de la Société est d'atteindre une répartition égale des revenus entre le secteur Enveloppe et le secteur Produit d'emballage et produits spécialisés. Pour accélérer ce virage, Supremex prévoit faire des acquisitions stratégiques.

Le tableau suivant présente l'évolution des revenus de Supremex dans les produits d'emballage et les produits spécialisés au cours des cinq dernières années.

% Ventes des produits d'emballage et des produits spécialisés

(en milliers de dollars, à l'exception des %)

	2017	2018	2019	2020	2021
Ventes des produits d'emballage et des produits spécialisés	34 600	56 886	54 546	58 104	69 235
Ventes totales	179 072	195 087	191 669	204 604	226 430
% des ventes des produits d'emballage et des produits spécialisés	19,3 %	29,2 %	28,5 %	28,4 %	30,6 %

7. PERSPECTIVES

La Société possède un carnet de commandes bien rempli et fonctionne actuellement à pleine capacité, compte tenu de la main-d'œuvre dont elle dispose, et ses équipes réussissent toujours à passer aux clients la hausse du coût des intrants due à l'inflation. Toutefois, la Société fait face à des problèmes de plus en plus complexes liés à la chaîne d'approvisionnement, surtout en ce qui concerne l'approvisionnement en papier, ce qui l'oblige à réduire ou à repousser la livraison de commandes, créant ainsi des opportunités de ventes manquées. L'acquisition, récemment complétée d'une compagnie d'enveloppes située à New-York, devrait permettre d'atténuer les effets de ces problèmes à court terme.

En 2022, la Société a l'intention de déménager son usine de boîtes pliantes de Ville Mont-Royal, au Québec, dans un autre emplacement, en raison de l'expropriation de cette usine pour la réalisation du projet Royalmount. La Société devra assumer des coûts ponctuels pour ce déménagement.

En ce qui concerne le déploiement de capitaux en 2022, la Société prévoit de verser des dividendes trimestriels, de poursuivre le rachat d'actions en vertu de son programme d'OPR et d'investir dans des dépenses en immobilisations. La Société continue également sa recherche d'acquisitions stratégiques dans le secteur des produits d'emballage.

8. STATISTIQUES DE L'INDUSTRIE ET DU MARCHÉ

8.1 Statistiques - Enveloppe

	T4-21	T3-21	T2-21	T1-21	T4-20	T3-20	T2-20	T1-20
Postes Canada – courrier commercial								
<i>Fluctuation (%) d'un exercice à l'autre</i>	n/a	(0,2 %)	4,1 %	(6,9 %)	n/a	(11,5 %)	(14,7 %)	(2,2 %)
<i>Selon les données trimestrielles des périodes – Exercices clos le 31 décembre</i>								
U.S. Postal Service -First Class Mail								
<i>Fluctuation (%) d'un exercice à l'autre</i>	(3,8 %)	(2,8 %)	1,1 %	(7,9 %)	4,1 %	(5,7 %)	(8,4 %)	(0,2 %)
<i>Selon les données trimestrielles des périodes – Exercices clos le 30 septembre</i>								

8.2 Taux de conversion de devises

Le tableau suivant présente les taux de change moyens et les taux de change en vigueur à la clôture applicables aux quatrièmes trimestres de Supremex ainsi qu'aux exercices 2021 et 2020. Les taux moyens sont utilisés pour convertir les ventes et les dépenses pour les périodes mentionnées, tandis que les taux de clôture sont utilisés pour la conversion des éléments d'actif et de passif des établissements étrangers ainsi que des éléments d'actif et de passif monétaires des établissements canadiens libellés en dollars américains.

Taux USD/CAD

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Moyen USD	1,260	1,303	1,254	1,341
Clôture USD	1,268	1,273	1,268	1,273

9. SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

9.1 Sommaire de l'information financière

Principales informations financières consolidées

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Ventes	66 203	54 636	226 430	204 604
Charges d'exploitation	44 743	38 122	158 260	147 356
Frais de vente et d'administration	9 242	7 308	29 292	25 396
Résultat d'exploitation avant amortissement et autres items	12 218	9 206	38 878	31 852
Amortissement des immobilisations corporelles	1 314	1 695	5 314	5 442
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 144	1 060	4 830	5 091
Amortissement des immobilisations incorporelles	867	885	3 381	3 356
Dépréciation d'actifs	2 074	2 770	2 074	2 770
Dépenses de restructuration	—	1 836	—	1 836
Résultat d'exploitation	6 819	960	23 279	13 357
Frais de financement nets	560	620	2 226	3 073
Résultat avant impôts sur le résultat	6 259	340	21 053	10 284
Impôt sur le résultat	1 363	31	5 301	2 789
Résultat net	4 896	309	15 752	7 495
Résultat net de base et dilué par action	0,18	0,01	0,58	0,27
Dividende déclaré par action	—	—	—	0,065

Information sur les ventes

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Enveloppes au Canada	26 703	27 474	98 363	97 600
Variation de volume	(12,6 %)	20,4 %	(5,4 %)	12,3 %
Variation du prix de vente moyen	11,2 %	(4,6 %)	6,6 %	(5,1 %)
Variation totale	(2,8 %)	15,0 %	0,8 %	6,5 %
Enveloppes aux États-Unis	19 947	12 991	58 832	48 900
Variation de volume	53,7 %	13,0 %	25,0 %	10,1 %
Variation du prix de vente moyen (en CAD)	(0,1 %)	(2,9 %)	(3,7 %)	(2,3 %)
Variation totale	53,5 %	9,7 %	20,3 %	7,5 %
Emballage et produits spécialisés				
Canada et États-Unis	19 553	14 171	69 235	58 104
Variation totale	38,0 %	5,4 %	19,2 %	6,5 %
Total des ventes	66 203	54 636	226 430	204 604
Variation des ventes	21,2 %	11,1 %	10,7 %	6,7 %

Information sectorielle

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Ventes par secteur				
Enveloppe	46 650	40 465	157 195	146 500
Emballage et produits spécialisés	19 553	14 171	69 235	58 104
Total des ventes	66 203	54 636	226 430	204 604
BAIIA ajusté⁽¹⁾ par secteur				
Enveloppe	7 974	7 072	28 485	25 503
% des ventes du secteur	17,1 %	17,5 %	18,1 %	17,4 %
Emballage et produits spécialisés	6 197	2 322	13 625	8 538
% des ventes du secteur	31,7 %	16,4 %	19,7 %	14,7 %
Charges corporatives et autres charges non allouées	(1 953)	(188)	(3 068)	(1 537)
BAIIA ajusté⁽¹⁾ total	12 218	9 206	39 042	32 504
% du total des ventes	18,5 %	16,9 %	17,2 %	15,9 %

⁽¹⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

10. ANALYSE DES RÉSULTATS

10.1 Résultats de la période de trois mois close le 31 décembre 2021

Ventes

Les ventes totales pour la période de trois mois close le 31 décembre 2021 se sont établies à 66,2 millions \$, une augmentation de 11,6 millions \$ ou 21,2 %, comparativement aux ventes du même trimestre de 2020.

Secteur Enveloppe

Les ventes d'enveloppes se sont établies à 46,7 millions \$, une augmentation de 6,2 millions \$ ou 15,3 %, comparativement aux ventes de 40,5 millions \$ enregistrées au même trimestre de 2020. Les ventes d'enveloppes représentaient 70,5 % des ventes de la Société pour le trimestre, soit une baisse comparativement à 74,1 % pour la même période de l'exercice précédent.

Enveloppe – Marché canadien

Les ventes se sont établies à 26,7 millions \$, une baisse de 0,8 million \$ ou 2,8 %, comparativement aux ventes du quatrième trimestre de 2020, qui se chiffraient à 27,5 millions \$. Le nombre d'unités vendues a diminué de 12,6 %, en partie en raison des contraintes de temps, la capacité de production ayant été allouée de manière à saisir de nouvelles occasions commerciales aux États-Unis. De plus, le déclin de longue durée a continué d'affecter le marché des enveloppes. La baisse de volume a été atténuée en partie par la hausse des prix de vente moyens, qui ont augmenté de 11,2 % comparativement à ceux de la même période de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation des prix mise en place rapidement pour tenir compte de la hausse du coût des intrants due à l'inflation et d'un changement dans le portefeuille de produits. Les derniers résultats publiés par la Société canadienne des postes pour la période close le 2 octobre 2021 font état d'une baisse de 0,2 %⁵ du volume de courrier commercial comparativement à l'exercice précédent; les commerces de détail utilisent de plus en plus les communications numériques en remplacement du courrier traditionnel, la pandémie de COVID-19 ayant accéléré cette tendance, et cette baisse du courrier commercial a plus que contrebalancé l'augmentation des envois postaux liés à l'élection fédérale.

Enveloppe – Marché américain

Les ventes d'enveloppes se sont établies à 19,9 millions \$, une augmentation de 6,9 millions \$ ou 53,5 %, comparativement aux ventes de 13,0 millions \$ enregistrées au quatrième trimestre de 2020. Le nombre d'unités vendues a augmenté de 53,7 %, une hausse attribuable aux efforts déployés par la Société pour accroître la pénétration du marché américain des enveloppes ainsi qu'à une reprise de la demande au cours des récents trimestres de la part de certains réseaux de revendeurs qui ont été plus touchés par la pandémie et par les mesures de confinement. La solide chaîne d'approvisionnement de la Société et son personnel dévoué des deux côtés de la frontière, ont également joué en faveur de la Société. Les prix de vente moyens en dollars canadiens ont diminué de 0,1 %, principalement en raison de l'incidence négative liée à la conversion de devises et d'un changement dans le portefeuille de produits. À titre de référence, les derniers résultats publiés par le United States Postal Service pour la période close le 31 décembre 2021 font état d'une diminution de 3,8 %⁶ du volume de courrier « First-Class Mail ».

Secteur Emballage et Produits spécialisés

Les ventes se sont établies à 19,6 millions \$, une augmentation de 5,4 millions \$ ou 38,0 %, comparativement aux ventes de 14,2 millions \$ enregistrées au même trimestre de 2020. Cette augmentation est principalement attribuable à l'apport généré par l'acquisition de Vista, conclue le 8 mars 2021, ainsi qu'à la croissance interne de tous les secteurs d'activité d'emballage de la Société. Les ventes de produits d'emballage et de produits spécialisés représentaient 29,5 % des ventes de la Société pour le trimestre, soit une augmentation comparativement à 25,9 % pour la même période de l'exercice précédent.

⁵ [Société canadienne des postes, rapport financier du troisième trimestre 2021](#)

⁶ [Communiqué de presse du U.S. Postal daté du 8 février 2022, portant sur les résultats du premier trimestre de 2022](#)

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation pour la période de trois mois close le 31 décembre 2021 étaient de 44,7 millions \$, comparativement à 38,1 millions \$ pour la même période en 2020, ce qui représente une augmentation de 6,6 millions \$ ou 17,4 %. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation du volume de ventes, attribuable en partie à l'acquisition de Vista, par la hausse du coût des matières premières et par la fin des programmes de SSUC et de SUCL (des subventions totalisant 0,8 million \$ ont été enregistrées au cours de la même période de l'exercice précédent). Ces facteurs ont été atténués par la mise en place du plan d'optimisation des coûts de la plateforme des enveloppes, amorcée à la fin de l'année 2020. Exprimées en pourcentage des ventes, les charges d'exploitation ont diminué et se sont établies à 67,6 %, comparativement à 69,8 % pour la même période en 2020.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration ont totalisé 9,2 millions \$ pour la période de trois mois close le 31 décembre 2021, comparativement à 7,3 millions \$ pour la même période en 2020, soit une augmentation de 1,9 million \$ ou 26,5 %. Cette hausse est en grande partie attribuable à l'augmentation des dépenses liées à la rémunération, y compris les indemnités de départ, à l'augmentation des honoraires professionnels ainsi qu'à la fin des programmes de SSUC et de SUCL (des subventions totalisant 0,3 million \$ ont été enregistrées au cours de la même période de l'exercice précédent).

BAIIA⁷ et BAIIA ajusté⁷

BAIIA consolidé et BAIIA consolidé ajusté

Le BAIIA s'est établi à 10,1 millions \$, une augmentation de 5,5 millions \$, comparativement à 4,6 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté s'est établi à 12,2 millions \$, une augmentation de 3,0 millions \$ ou 32,7 %, comparativement à 9,2 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2020. Cette augmentation s'explique par l'augmentation des ventes dans les deux secteurs d'activité de la Société, attribuable à l'augmentation des volumes et des prix de vente, et par les gains d'efficacité opérationnelle découlant du plan d'optimisation des coûts. Cette hausse a cependant été atténuée en partie par l'augmentation du coût des matières premières et par la fin des programmes de SSUC et de SUCL (aucune subvention n'a été enregistrée au quatrième trimestre clos le 31 décembre 2021, comparativement à des subventions totalisant 1,1 million \$ enregistrées au cours de la même période de l'exercice précédent). La marge de BAIIA ajusté a augmenté pour s'établir à 18,5 % des ventes, comparativement à 16,9 % pour le même trimestre de 2020.

BAIIA et BAIIA ajusté par secteur

Secteur Enveloppe

Le BAIIA ajusté s'est établi à 8,0 millions \$, une augmentation de 0,9 million \$ ou 12,8 %, comparativement à 7,1 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2020. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation des ventes, attribuable à l'augmentation des volumes et des prix de vente, et par les gains d'efficacité opérationnelle découlant du plan d'optimisation des coûts partiellement compensée par un portefeuille de produits défavorable. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant du secteur des enveloppes a atteint 17,1 %, en baisse comparativement à 17,5 % pour la même période en 2020.

Secteur Emballage et Produits spécialisés

Le BAIIA ajusté s'est établi à 6,2 millions \$, une augmentation de 3,9 millions \$ ou 166,8 %, comparativement à 2,3 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2020. Cette importante augmentation s'explique principalement par l'augmentation des ventes, attribuable à l'augmentation des volumes et des prix de vente, par l'apport généré par l'acquisition de Vista et par un portefeuille de produits favorable. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant des activités de produits d'emballage et de produits spécialisés a atteint 31,7 %, comparativement à 16,4 % pour la même période en 2020.

⁷ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements

Frais corporatifs et charges non réparties

Les frais corporatifs et les charges non réparties se sont élevés à 2,0 millions \$, comparativement à 0,2 million \$ pour le quatrième trimestre de 2020, qui incluait des subventions totalisant 1,1 million \$ provenant des programmes de SSUC et de SUCL. En excluant les subventions, les frais corporatifs et les charges non réparties auraient été de 1,3 million \$ pour le quatrième trimestre de 2020. La hausse de 0,7 million \$ est attribuable à l'augmentation des dépenses liées à la rémunération et à d'autres frais corporatifs non répartis.

Amortissement

La charge d'amortissement totale pour la période de trois mois close le 31 décembre 2021 s'est élevée à 3,3 millions \$, comparativement à 3,6 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2020.

Dépenses de restructuration

Dans le cadre du plan d'optimisation des coûts, qui a été annoncé le 1^{er} décembre 2020 et qui progresse comme prévu, une charge de restructuration non récurrente de 1,8 million \$ a été comptabilisée au quatrième trimestre de 2020.

Dépréciation des actifs

Des charges de 2,1 millions \$ et de 2,8 millions \$ liées à une baisse de valeur des actifs sans effet sur la trésorerie ont été comptabilisées respectivement au cours du quatrième trimestre des exercices 2021 et 2020, relativement aux produits d'emballages en carton ondulé.

Frais de financement nets

Les frais de financement nets pour la période de trois mois close le 31 décembre 2021 se sont établis à 0,6 million \$, soit un montant équivalent à celui comptabilisé au même trimestre de l'exercice précédent.

Résultat avant impôt sur le résultat

À la suite des variations des ventes et des charges d'exploitation décrites précédemment, le résultat avant impôt sur le résultat s'est établi à 6,3 millions \$, ou 9,5 % des ventes, pour la période de trois mois close le 31 décembre 2021, comparativement à 0,3 million \$, ou 0,6 % des ventes, pour la même période en 2020.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a atteint 1,4 million \$, soit un taux d'imposition effectif de 21,8 %, pour la période de trois mois close le 31 décembre 2021, comparativement à un montant négligeable pour le même trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation en dollars absolus est attribuable à une augmentation du résultat avant impôt sur le résultat pour la période en cours.

Résultat net et résultat net ajusté⁸

Le résultat net pour la période de trois mois close le 31 décembre 2021 a atteint 4,9 millions \$ (ou 0,18 \$ par action), comparativement à 0,3 million \$ (ou 0,01 \$ par action) pour le même trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net ajusté pour la période de trois mois close le 31 décembre 2021 a atteint 6,4 millions \$ (ou 0,24 \$ par action), comparativement à 3,7 millions \$ (ou 0,13 \$ par action) pour le même trimestre en 2020.

⁸ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

Autres éléments du résultat global

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées a diminué pour passer à 3,0 % au 31 décembre 2021, comparativement à 3,2 % au 30 septembre 2021. Cette diminution a été atténuée en partie par un rendement plus élevé que prévu des actifs, se traduisant en une perte actuarielle nette de 0,5 million \$ au cours du quatrième trimestre de 2021.

10.2 Résultats de la période de douze mois close le 31 décembre 2021

Ventes

Les ventes totales pour la période de douze mois close le 31 décembre 2021 se sont établies à 226,4 millions \$, une augmentation de 10,7 % comparativement à 204,6 millions \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2020.

Secteur Enveloppe

Les ventes réalisées dans le secteur des enveloppes se sont établies à 157,2 millions \$, une augmentation de 10,7 millions \$, ou 7,3 %, comparativement aux ventes de 146,5 millions \$ enregistrées pour l'exercice de 2020.

Enveloppe – Marché canadien

Les ventes se sont établies à 98,4 millions \$, une augmentation de 0,8 million \$ ou 0,8 %, comparativement aux ventes de 97,6 millions \$ enregistrées pour la période de douze mois close le 31 décembre 2020. Les prix de vente moyens ont augmenté de 6,6 %, principalement en raison des augmentations de prix mises en place au cours de l'exercice. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par une baisse de volume de 5,4 %, attribuable au déclin de longue durée du marché des enveloppes et aux contraintes de temps, la capacité de production au Canada, ayant été allouée de manière à saisir de nouvelles occasions commerciales aux États-Unis, au quatrième trimestre de 2021.

Enveloppe – Marché américain

Les ventes se sont établies à 58,8 millions \$, une augmentation de 9,9 millions \$, ou 20,3 %, comparativement aux ventes de 48,9 millions \$ enregistrées durant la même période en 2020. Le nombre d'unités vendues a augmenté de 25,0 %, en raison des efforts déployés par la Société pour accroître la pénétration du marché américain des enveloppes et des effets continus de la reprise économique découlant de l'amélioration de la situation sanitaire liée à la COVID-19. La solide chaîne d'approvisionnement de la Société et son personnel dévoué des deux côtés de la frontière ont également joué en faveur de la Société. Cette augmentation a été atténuée en partie par une baisse des prix de ventes moyens en dollars canadiens de 3,7 %, en raison de l'incidence négative liée à la conversion de devises et d'un changement dans le portefeuille de produits.

Secteur Emballage et Produits spécialisés

Les ventes se sont établies à 69,2 millions \$, une augmentation de 11,1 millions \$, ou 19,2 %, comparativement aux ventes de 58,1 millions \$ enregistrées durant la même période de l'exercice précédent. Cette augmentation des ventes est principalement attribuable à l'apport généré par l'acquisition de Vista et à la croissance interne de tous les secteurs d'activité de la Société.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation pour la période de douze mois close le 31 décembre 2021 étaient de 158,3 millions \$, comparativement à 147,4 millions \$ pour la même période en 2020, ce qui représente une augmentation de 10,9 millions \$ ou 7,4 %. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation du volume de ventes, attribuable en partie à l'acquisition de Vista, et par la hausse du coût des matières premières. Elle a été contrebalancée en partie par la mise en place du plan d'optimisation des coûts de la plateforme des enveloppes, amorcée à la fin de l'année 2020, par un contrôle rigoureux des charges d'exploitation pour atténuer les effets de la pandémie de COVID-19,

par l'amélioration de l'efficacité de la division des boîtes pliantes et par la comptabilisation d'un montant un peu plus élevé de subventions (1,5 million \$ en 2021 comparativement à 1,4 million \$ pour la même période de l'exercice précédent). Exprimées en pourcentage des ventes, les charges d'exploitation ont diminué et se sont établies à 69,9 %, comparativement à 72,0 % pour la même période en 2020.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration ont totalisé 29,3 millions \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2021, comparativement à 25,4 millions \$ pour la même période en 2020, soit une augmentation de 3,9 millions \$ ou 15,4 %. Cette augmentation est en grande partie attribuable à l'acquisition de Vista ainsi qu'à l'augmentation des dépenses liées à la rémunération et des honoraires professionnels. Les montants comptabilisés à titre de subvention pour les deux périodes étaient de 0,6 million \$.

BAIIA⁹ et BAIIA ajusté⁹

BAIIA consolidé et BAIIA consolidé ajusté

Le BAIIA a augmenté de 35,1 %, ou 9,6 millions \$, pour atteindre 36,8 millions \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2021, comparativement à un BAIIA de 27,2 millions \$ pour la même période en 2020. Le BAIIA ajusté a augmenté de 20,1 %, ou 6,5 millions \$, pour atteindre 39,0 millions \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2021, comparativement à un BAIIA ajusté de 32,5 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par une augmentation des ventes dans les deux secteurs d'activité de la Société, attribuable à l'augmentation des volumes et des prix de vente, par des gains d'efficacité opérationnelle découlant de l'optimisation des coûts, par des améliorations apportées aux activités de fabrication de boîtes pliantes et par la comptabilisation d'un montant un peu plus élevé de subventions (2,1 millions \$ en 2021 comparativement à 2,0 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent). Cette hausse a cependant été atténuée en partie par l'augmentation du coût des matières premières. La marge de BAIIA ajusté a augmenté pour s'établir à 17,2 % des ventes, comparativement à 15,9 % pour la même période en 2020.

BAIIA et BAIIA ajusté par secteur

Secteur Enveloppe

Le BAIIA ajusté s'est établi à 28,5 millions \$, soit une augmentation de 11,7 %, ou 3,0 millions \$, comparativement à un BAIIA ajusté de 25,5 millions \$ pour la même période en 2020. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation des ventes, attribuable à l'augmentation des volumes et des prix de vente, et par les gains d'efficacité opérationnelle découlant du plan d'optimisation des coûts. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant du secteur des enveloppes a atteint 18,1 %, en hausse comparativement à 17,4 % pour la même période en 2020.

Secteur Emballage et Produits spécialisés

Le BAIIA ajusté s'est établi à 13,6 millions \$, soit une augmentation de 59,6 %, ou 5,1 millions \$, comparativement à un BAIIA ajusté de 8,5 millions \$ pour la même période en 2020, principalement en raison d'une augmentation des ventes, attribuable à l'augmentation des volumes et des prix de vente, de l'apport généré par l'acquisition de Vista, des gains d'efficacité opérationnelle de la division de carton plat et d'un portefeuille de produits favorable. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant des activités de produits d'emballage et de produits spécialisés a atteint 19,7 %, comparativement à 14,7 % pour la même période en 2020.

⁹ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

Frais corporatifs et charges non réparties

Les frais corporatifs et les charges non réparties se sont élevés à 3,1 millions \$, comparativement à 1,5 million \$ pour la période comparable de 2020. La hausse de 1,6 million \$ est attribuable à l'augmentation des dépenses liées à la rémunération et à d'autres frais corporatifs non répartis.

Amortissement

La charge d'amortissement totale pour la période de douze mois close le 31 décembre 2021 s'est élevée à 13,5 millions \$, comparativement à 13,9 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent.

Dépenses de restructuration

Dans le cadre du plan d'optimisation des coûts, qui a été annoncé le 1^{er} décembre 2020 et qui progresse comme prévu, une charge de restructuration non récurrente de 1,8 million \$ a été comptabilisée en 2020.

Dépréciation des actifs

Des charges de 2,1 millions \$ et de 2,8 millions \$ liées à une baisse de valeur des actifs sans effet sur la trésorerie ont été comptabilisées respectivement au cours du quatrième trimestre des exercices 2021 et 2020, relativement aux produits d'emballages en carton ondulé.

Frais de financement nets

Les frais de financement nets pour la période de douze mois close le 31 décembre 2021 se sont établis à 2,2 millions \$, soit une baisse comparativement à 3,1 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent, en raison d'un plus faible niveau d'endettement et d'une diminution des taux d'intérêt.

Résultat avant impôt sur le résultat

À la suite des variations des ventes et des charges d'exploitation décrites précédemment, le résultat avant impôt sur le résultat s'est établi à 21,1 millions \$, ou 9,3 % des ventes, pour la période de douze mois close le 31 décembre 2021, comparativement à 10,3 millions \$, ou 5,0 % des ventes, pour la même période en 2020.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a atteint 5,3 millions \$, soit un taux d'imposition effectif de 25,2 %, pour la période de douze mois close le 31 décembre 2021, comparativement à 2,8 millions \$, soit un taux d'imposition effectif de 27,1 %, pour la même période de l'exercice précédent. L'augmentation en dollars absolus est attribuable à une augmentation du résultat avant impôt sur le résultat pour la période en cours.

Résultat net et résultat net ajusté¹⁰

Le résultat net pour la période de douze mois close le 31 décembre 2021 a atteint 15,8 millions \$ (ou 0,58 \$ par action), comparativement à 7,5 millions \$ (ou 0,27 \$ par action) pour la même période en 2020. Le résultat net ajusté pour la période de douze mois close le 31 décembre 2021 a atteint 17,4 millions \$ (ou 0,64 \$ par action), comparativement à 11,4 millions \$ (ou 0,41 \$ par action) pour la même période en 2020.

¹⁰ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

Autres éléments du résultat global

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées a augmenté à 3,0 % au 31 décembre 2021, comparativement à 2,5 % au 31 décembre 2020. Cette augmentation, conjuguée à un rendement un peu plus élevé que prévu des actifs, a donné lieu à un gain actuariel net de 6,0 millions \$ au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2021.

10.3 Revenus géographiques et diversification des actifs

Ventes par région géographique

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Canada	37 651	36 905	138 668	136 243
États-Unis	28 552	17 731	87 762	68 361
Ventes totales	66 203	54 636	226 430	204 604

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2021, les ventes de la Société, se sont élevées à 37,7 millions \$, au Canada soit une augmentation de 2,0 % comparativement à 36,9 millions \$ pour la même période en 2020. Aux États-Unis, les ventes de la Société se sont élevées à 28,6 millions \$, une augmentation de 61,0 %, comparativement à 17,7 millions \$ pour la même période en 2020.

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2021, les ventes de la Société se sont élevées à 138,7 millions \$ au Canada, une augmentation de 1,8 %, comparativement à 136,2 millions \$ pour la même période en 2020. Aux États-Unis, les ventes de la Société se sont élevées à 87,8 millions \$, une augmentation de 28,4 %, comparativement à 68,4 millions \$ pour la même période en 2020.

Au 31 décembre 2021, les actifs non courants de la Société totalisaient 118,4 millions \$ au Canada et 22,3 millions \$ aux États-Unis, comparativement à 118,9 millions \$ au Canada et 14,4 millions \$ aux États-Unis en date du 31 décembre 2020.

11. SOMMAIRE DES RÉSULTATS – INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE SÉLECTIONNÉE

Les ventes de Supremex sont soumises à certaines tendances saisonnières, principalement en raison du secteur des enveloppes. Ce secteur est soumis aux variations saisonnières en matière de publicité et d'envois postaux de ses clients, ceux-ci étant habituellement plus élevés durant l'automne et l'hiver. Le nombre d'envois postaux liés à des événements particuliers (par exemple la rentrée scolaire, les collectes de fonds, la période des Fêtes et la période des déclarations de revenus) est habituellement plus élevé au cours des premier et quatrième trimestres de l'année, comparativement au printemps et à l'automne. Par conséquent, on constate une diminution des activités au cours des deuxième et troisième trimestres. Pour que la production demeure efficace, Supremex utilise ses capacités d'entreposage pour stocker des enveloppes et ainsi être en mesure de répondre aux variations saisonnières prévisibles du volume des ventes. Quant au secteur emballage et produits spécialisés, seule une petite partie des ventes est soumise à des tendances saisonnières reliées au temps des Fêtes et aux événements sportifs (par exemple, les solutions novatrices d'emballage de protection pour le commerce électronique ou les boîtes en carton ondulé pour la livraison de produits alimentaires). Par conséquent, les ventes et la performance financière de Supremex pour un trimestre donné ne peuvent pas servir à extrapoler les résultats financiers d'un exercice complet.

Le tableau suivant présente certains renseignements financiers pour les huit derniers trimestres de la Société.

Sommaire des résultats d'exploitation trimestriels de la Société

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020	30 juin 2020	31 mars 2020
Enveloppe	46 650	37 050	35 230	38 265	40 465	34 136	32 751	39 149
Emballage	19 553	17 773	16 571	15 338	14 171	15 754	14 911	13 267
Total des ventes	66 203	54 823	51 801	53 603	54 636	49 890	47 662	52 416
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	12 218	8 714	8 562	9 548	9 206	8 065	6 895	8 338
Résultat avant impôt sur le résultat	6 259	4 709	4 595	5 490	340	3 867	2 434	3 643
Résultat net	4 896	3 364	3 389	4 103	309	2 733	1 865	2 588
Résultat net par action	0,18	0,13	0,12	0,15	0,01	0,10	0,07	0,09
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	6 431	3 364	3 393	4 221	3 719	2 733	1 865	3 071
Résultat net ajusté ⁽¹⁾ par action	0,24	0,13	0,12	0,15	0,13	0,10	0,07	0,11

⁽¹⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

12. SITUATION FINANCIÈRE

12.1 Résumé des faits saillants de la situation financière

Information sélectionnée sur la situation financière

(en milliers de dollars)

	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Fonds de roulement	25 250	20 937
Total de l'actif	206 371	186 551
Total du passif	108 966	107 590
Capitaux propres	97 405	78 961

12.2 Actifs

L'augmentation du total des actifs de 19,8 millions \$ au 31 décembre 2021, comparativement au 31 décembre 2020, s'explique principalement par l'augmentation de 8,0 millions \$ de l'actif au titre des prestations de retraite constituées, par l'augmentation de 6,1 millions \$ des créances clients et par l'acquisition de Vista, conclue le 8 mars 2021 pour une contrepartie totale de 2,8 millions \$.

12.3 Financement

Facilité de crédit garantie

La Société dispose d'une facilité de crédit garantie composée d'une facilité de crédit d'exploitation renouvelable de 80 millions \$ (80 millions \$ au 31 décembre 2020) et d'une facilité d'emprunt à terme de 26,3 millions \$ (29,8 millions \$ au 31 décembre 2020). Aucun remboursement de capital n'est requis sur la facilité de crédit d'exploitation renouvelable avant l'échéance. La facilité d'emprunt à terme est remboursable en versements de capital trimestriels de 875 000 \$. La disponibilité de la facilité de crédit est variable et dépend du respect de certaines clauses restrictives financières. Au 31 décembre 2021, la facilité de crédit s'élevait à 44,5 millions \$. Cette facilité porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien, majoré d'une marge applicable se situant entre 0 % et 2,00 % ou sur les taux des acceptations bancaires, majoré d'une marge applicable se situant entre 1,25 % et 3,25 %. L'entente pour la facilité de crédit vient à échéance en mai 2023.

La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, les dépenses en capital, les acquisitions et d'autres fins générales de l'entreprise. Elle est garantie par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et est soumise à certaines clauses restrictives, dont la Société est tenue, entre autres conditions, de respecter. Au 31 décembre 2021, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives.

Les montants dus en vertu de la facilité de crédit garantie :

(en milliers de dollars)

	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
Facilité de crédit renouvelable	18 279	27 000
Facilité d'emprunt à terme	26 250	29 750
Dette totale	44 529	56 750
Moins : Frais de financement reportés	(178)	(307)
Moins : Portion courante	(3 500)	(3 500)
Portion à long terme de la facilité de crédit garantie	40 851	52 943

La dette totale de la Société a diminué à 44,5 millions \$ au 31 décembre 2021, contre 56,8 millions \$ au 31 décembre 2020, malgré l'acquisition de Vista conclue le 8 mars 2021, pour une contrepartie totale de 2,8 millions \$

Au 31 décembre 2021, le ratio de la dette totale sur le BAIIA ajusté était de 1,1x, en baisse comparativement à 1,7x au 31 décembre 2020.

12.4 Obligations contractuelles et arrangements hors bilan

La Société n'a aucun autre arrangement hors bilan, à l'exception des contrats de location-exploitation d'une durée de douze mois ou moins ou des contrats de location d'actifs de faible valeur, qui n'ont pas d'incidence importante actuelle ou future, sur la performance de la Société.

13. TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le tableau suivant présente le résumé des composantes des flux de trésorerie pour les périodes indiquées.

Sommaire des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Activités d'exploitation	13 821	10 965	29 996	37 025
Activités d'investissement	(1 540)	(890)	(6 611)	(29 977)
Activités de financement	(9 715)	(11 595)	(20 022)	(5 709)
Variation nette liée à la conversion de devises	(26)	(349)	(34)	(526)
Variation nette de la trésorerie	2 540	(1 869)	3 329	813

13.1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Des flux de trésorerie nets de 13,8 millions \$ ont été générés par les activités d'exploitation au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2021, comparativement à 11,0 millions \$ pour la même période en 2020. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de la rentabilité, partiellement contrebalancée par des variations défavorables du fond de roulement.

Des flux de trésorerie nets de 30,0 millions \$ ont été générés par les activités d'exploitation au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2021, comparativement à 37,0 millions \$ pour la même période en 2020. Cette baisse est principalement attribuable à des variations défavorables du fond de roulement, particulièrement en ce qui concerne les créances clients et les stocks, mais elle a été contrebalancée en partie par une hausse de la rentabilité.

13.2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 1,5 million \$ au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2021, comparativement à 0,9 million \$ pour la même période en 2020, cette somme ayant été investie en grande partie dans des dépenses en immobilisations.

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 6,6 millions \$ au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2021, cette somme ayant été utilisée en grande partie pour investir dans des dépenses en immobilisations et pour financer l'acquisition de Vista. En 2020, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 30,0 millions \$, cette somme ayant servi en grande partie à financer l'acquisition d'Enveloppe Royal.

13.3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 9,7 millions \$ au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2021, comparativement à 11,6 millions \$ pour la même période en 2020, cette somme ayant servi en grande partie à la réduction de la dette et au rachat d'actions.

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 20,0 millions \$ au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2021, comparativement à 5,7 millions \$ pour la même période en 2020, principalement en raison d'un remboursement plus élevé de la dette renouvelable et d'une augmentation des rachats d'actions en vertu de l'OPR en 2021, comparativement à 2020.

Flux de trésorerie disponibles¹¹

Pour le quatrième trimestre de 2021, les flux de trésorerie disponibles totalisaient 12,3 millions \$, comparativement à 10,1 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent, principalement en raison d'une augmentation des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, une hausse qui a été contrebalancée en partie par une augmentation des dépenses en immobilisations.

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2021, les flux de trésorerie disponibles totalisaient 26,1 millions \$, comparativement à 34,4 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent, principalement en raison d'une baisse des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, tel que décrite précédemment, et par une augmentation des dépenses en immobilisations.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPR »)

Au cours des périodes de trois et douze mois closes le 31 décembre 2021, la Société a racheté 406 900 et 1 409 300 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cours normal des activités de l'OPR actuelle et antérieure qui a expiré le 16 août 2021, pour une contrepartie de 1 004 924 \$ et 3 281 030 \$, respectivement.

Après la clôture de l'exercice, 59 000 actions supplémentaires ont été achetées pour annulation pour une contrepartie totale de 171 419 \$.

¹¹ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

14. CAPITAL-ACTIONS

Au 31 décembre 2021, le capital-actions émis et en circulation de la Société se composait de 26 415 469 actions ordinaires (27 824 769 au 31 décembre 2020).

Le tableau suivant présente l'activité de capital-actions pour les périodes de trois et douze mois closes le 31 décembre 2021 :

Nombre d'actions ordinaires

	Période de trois mois close le 31 décembre 2021	Période de douze mois close le 31 décembre 2021
Solde – Début de période	26 822 369	27 824 769
Rachat d'actions ordinaires pour annulation	(406 900)	(1 409 300)
Solde – Fin de période	26 415 469	26 415 469

Au 23 février 2022, la Société avait 26 356 469 actions ordinaires en circulation.

15. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

- Le 5 janvier 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,025 \$ par action ordinaire, payable le 15 février 2022 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 janvier 2022.
- Le 6 janvier 2022, Supremex a annoncé le rétablissement des dividendes trimestriels de la Société, après les avoir suspendus dans les premiers mois de la pandémie. À compter du premier trimestre de 2022, le conseil d'administration rétablira le dividende trimestriel de 0,025 \$ par action ordinaire.
- Le 11 janvier 2022, Mme Leslie Sutherland, la vice-présidente du service Personnes et culture, a quitté Supremex.
- Le 4 février 2022, la Société a conclu l'acquisition des actifs de fabrication et des stocks de Niagara Enveloppe Inc., un fabricant régional d'enveloppes établi à Niagara, dans l'État de New York, pour une contrepartie en espèces d'environ 1 407 000 \$ (1 110 000 \$ US), incluant un montant de 507 000 \$ (400 000 \$ US) payable sur une période de cinq ans, sous réserve de la réalisation de certains objectifs financiers préétablis au cours de cette période.
- Le 23 février 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,025 \$ par action ordinaire, payable le 8 avril 2022, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 24 mars 2022. Ce dividende a été désigné à titre de « dividende déterminé » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et de toute loi provinciale similaire.

16. MÉTHODES COMPTABLES

La Société prépare ses états financiers selon les IFRS, ce qui oblige la direction à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui, à son avis, sont raisonnables, compte tenu des renseignements disponibles. Ces estimations et hypothèses ont une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers ainsi que sur les montants constatés des ventes et des charges au cours des périodes visées. Les principaux éléments qui exigent l'utilisation d'estimations de la direction se rapportent aux immobilisations incorporelles et au goodwill, aux avantages sociaux futurs du personnel, aux contrats de location ainsi qu'aux impôts sur le résultat. La direction fonde ses estimations sur les résultats passés et sur d'autres hypothèses, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La direction procède en outre à l'évaluation de ses estimations de manière continue. L'incidence sur les états financiers de tout changement à ces estimations au cours des périodes futures pourrait être importante et serait comptabilisée dans la période au cours de laquelle le changement est apporté.

Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les méthodes que la Société juge les plus importantes pour bien comprendre et évaluer ses résultats présentés comprennent les éléments suivants.

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leurs justes valeurs estimatives respectives. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimatives. Cette façon de faire repose sur de nombreuses estimations et hypothèses concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital (« CMPC »). Toutefois, ces projections sont intrinsèquement incertaines en raison de l'évolution de l'impact de la pandémie de la COVID-19. Cette pandémie et son incidence sur l'économie évoluent constamment de manière imprévisible et présentent de nombreuses variables et contingences à modéliser. Il est possible qu'une sous-performance par rapport aux projections puisse survenir au cours des périodes futures, puisque les effets de la pandémie pourraient avoir des incidences importantes sur les niveaux de revenus anticipés de la Société et la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (« UGT »).

Ces estimations et hypothèses permettent d'établir le montant à attribuer aux autres immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill ainsi que la période d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables à durée définie. Si les événements ou les résultats futurs diffèrent de ces estimations et de ces hypothèses de manière défavorable, la Société pourrait devoir augmenter la dotation aux amortissements ou les pertes de valeur dans l'avenir.

Test de dépréciation des actifs non financiers

Au 31 décembre 2021, la Société a effectué un test de dépréciation du goodwill pour ses UGTs de l'enveloppe et de l'emballage au moyen de la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie selon les meilleures estimations de la direction, lesquelles se fondent sur la ligne de conduite prévue de la Société selon l'évolution du marché. La valeur recouvrable de l'UGT enveloppe et de l'UGT emballage dépassait les valeurs comptables respectives de ces UGT. Par conséquent, aucune dépréciation du goodwill n'a été enregistrée pour ces UGTs. Toutefois, la sous-performance de l'UGT Autre, celle des boîtes en carton ondulé, a mené la direction à examiner la valeur recouvrable de ses actifs et une dépréciation d'actifs hors trésorerie de 2,1 millions \$ a été enregistrée.

Méthode d'évaluation

La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour déterminer la valeur d'utilité de chaque UGT. Depuis le dernier test de dépréciation annuel, la Société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation du goodwill, sauf pour son UGT Autre, pour laquelle la Société a utilisé la méthode d'évaluation de la juste valeur diminuée du coût de disposition pour déterminer la juste valeur d'actifs particuliers.

Hypothèses importantes

L'approche axée sur les produits est établie en fonction de la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera à l'avenir. Selon la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie, qui a été utilisée au 31 décembre 2021 pour déterminer la valeur d'utilité de l'UGT enveloppe et de l'UGT emballage, la Société doit prévoir les flux de trésorerie et les actualiser. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement qui correspond au risque rattaché aux activités de la Société ou aux actifs et tient compte de la valeur temporelle de l'argent. Cette approche exige la formulation d'hypothèses concernant la croissance ou la décroissance des ventes, des marges d'exploitation, des taux d'imposition et des taux d'actualisation. Pour l'UGT Autre, les hypothèses formulées concernaient principalement le processus d'estimation des actifs individuels lors de la vente et étaient fondées sur l'expérience de la direction et les données du marché, lorsque celles-ci étaient disponibles.

Croissance ou diminution des ventes

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le budget interne de la Société approuvé par le conseil d'administration. La Société a prévu les ventes, les marges bénéficiaires et les flux de trésorerie sur une période de quatre ans pour l'UGT enveloppe et l'UGT emballage. Des hypothèses spécifiques sont utilisées pour chaque UGT. Les projections pour l'UGT enveloppe reflètent la demande décroissante dans le marché canadien des enveloppes, la capacité de gagner des parts de marché dans le marché américain des enveloppes et un taux de déclin perpétuel à long terme. Les projections pour l'UGT emballage reflètent un taux de croissance perpétuel à long terme pour ce marché. Afin de déterminer ces projections, la Société s'est fondée sur l'expérience, sur les récentes acquisitions, sur les tendances économiques et sur les tendances de l'industrie et du marché.

Taux d'actualisation

La Société a présumé un taux d'actualisation avant impôts afin de calculer la valeur actuelle de ses flux de trésorerie prévus. Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») estimé par la Société. Le CMPC est une estimation du taux de rendement global requis sur un placement en titres de créance et de capitaux propres et il sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié. La détermination du CMPC requiert une analyse séparée du coût des titres de capitaux propres et de la dette et elle suppose une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux flux de trésorerie prévus.

Les hypothèses clés utilisées lors du test de dépréciation étaient les suivantes.

	2021		2020	
	Enveloppe	Emballage	Enveloppe	Emballage
Taux d'actualisation avant impôts	14,4 %	12,9 %	14,5 %	13,1 %
Taux d'imposition	25,9 %	25,9 %	26,0 %	26,0 %
Taux de (déclin) croissance perpétuel(le)	(3,0 %)	2,5 %	(3,0 %)	2,5 %

Sensibilité

UGT Enveloppe

Lors du test de dépréciation le plus récent pour l'UGT enveloppe, si le taux d'actualisation avant impôts avait augmenté à 19,7 % ou si le taux de déclin perpétuel avait augmenté à 9,6 %, la valeur recouvrable de cet UGT aurait été égale à la valeur comptable au 31 décembre 2021.

UGT Emballage

Lors du test de dépréciation le plus récent pour l'UGT emballage, si le taux d'actualisation avant impôts avait augmenté à 34,9 % ou si le taux de croissance perpétuel avait diminué à (33,9) %, la valeur recouvrable de cet UGT aurait été égale à la valeur comptable au 31 décembre 2021.

Avantages sociaux futurs des employés

La Société agit à titre de promoteur de régimes à prestations définies qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel visés. Le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux futurs du personnel fait appel à des hypothèses, notamment le taux d'actualisation pour évaluer les obligations, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux de croissance prévue de la rémunération prévu et le taux tendanciel du coût des soins de santé. Puisque le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux futurs du personnel nécessite le recours à de nombreuses hypothèses, l'évaluation actuarielle comporte une incertitude relative à la mesure. Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

Hypothèses importantes	
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	3,00 %
Taux d'actualisation de la charge de retraite nette	2,50 %
Taux de croissance de la rémunération	2,50 %
Hypothèse de mortalité	Privé CPM

Taux d'actualisation

Au 31 décembre 2021, la Société a utilisé la méthode de la courbe de taux d'actualisation comptable de l'ICA de Fiera Capital, ce qui est conforme à la méthodologie suggérée dans la note éducative de l'ICA intitulée *Hypothèse relative au taux d'actualisation comptable en matière de régimes de retraite et de régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi*.

Analyse de sensibilité

Pour la Société, une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux d'actualisation aurait pour effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations constituées d'environ 1,9 millions \$ au 31 décembre 2021. Une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux de la rémunération aurait pour effet d'augmenter ou de diminuer l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 0,3 million \$ au 31 décembre 2021. Une hausse d'un an de l'espérance de vie des participants aurait pour effet d'augmenter l'obligation au titre des prestations de retraite constituées de 1,2 million \$ au 31 décembre 2021. L'analyse de sensibilité a été déterminée à l'aide d'une méthode calculant l'impact d'un changement de 0,25 % dans les hypothèses clés sur la valeur de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées. Il n'y a eu aucun changement dans les méthodes et les hypothèses utilisées pour déterminer l'analyse de sensibilité comparativement à l'exercice précédent.

Taux de rémunération

Les augmentations de salaire futures sont basées sur les taux d'inflation futurs prévus.

Contrats de location

Dès l'entrée en vigueur d'un contrat, la Société évalue si ce contrat est ou contient un contrat de location, selon que ce contrat confère ou non le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante sont comptabilisés à la date de l'entrée en vigueur du contrat de location.

Actifs au titre de droits d'utilisation

- Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût. Le coût est basé sur le montant initial de l'obligation locative, majoré des coûts directs initiaux encourus et d'une estimation des coûts de démantèlement de l'actif sous-jacent ou de la restauration de l'actif sous-jacent ou du site où il se trouve. Le coût est également ajusté pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de l'entrée en vigueur du contrat, et déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, le cas échéant.
- Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation est réduit périodiquement au moyen de charges d'amortissement et de dépréciation de valeur, s'il y a lieu, et il est ajusté périodiquement pour tenir compte des réévaluations des obligations locatives. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période la plus courte de la durée utile de l'actif et de la durée du contrat de location, ce qui reflète le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. La durée du contrat de location comprend l'option de renouvellement du contrat, seulement si le preneur a la certitude raisonnable d'exercer cette option. La durée des contrats de location varie de 1 à 12 ans.

- La Société ne comptabilise pas un actif au titre du droit d'utilisation ni une obligation locative correspondante pour les contrats de location dont la durée totale est inférieure ou égale à 12 mois et pour les contrats de location d'actifs qui, par leur nature, sont de faible valeur, par exemple, mais sans s'y limiter, le matériel de bureau.

Obligations locatives

- À la date de l'entrée en vigueur du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives, évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes (déduction faite des incitations locatives à recevoir), les paiements de loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux ainsi que les montants qui devraient être payés au titre des valeurs résiduelles garanties. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat raisonnablement sûre d'être exercée par la Société et le paiement de pénalités pour la résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat de location tient compte du fait que la Société a exercé l'option de résiliation. Les paiements locatifs variables qui ne dépendent ni d'un indice ni d'un taux sont comptabilisés en charges durant la période au cours de laquelle survient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.
- Dans le calcul de la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location n'est pas facilement déterminable. Après la date d'entrée en vigueur du contrat de location, le montant des obligations locatives est augmenté afin de refléter l'intérêt théorique et réduit pour les paiements de location effectués. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée en cas de modification, de changement dans la durée du contrat de location, de modification dans les paiements de loyers fixes en substance ou de modification de l'évaluation permettant d'acheter l'actif sous-jacent.

Principales estimations dans la détermination de la durée du contrat de location avec options de renouvellement et de résiliation

- La Société détermine la durée du contrat de location comme étant la durée non résiliable du contrat de location ainsi que toute période couverte par une option de renouvellement du contrat de location, si elle est raisonnablement certaine d'être exercée, ou toute période couverte par une option de résiliation du contrat de location, si elle est raisonnablement certaine de ne pas être exercée. La Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location n'est pas facilement déterminable; le montant des obligations locatives est augmenté afin de refléter l'intérêt théorique et réduit pour les paiements de location effectués. Après la date de l'entrée en vigueur du contrat de location, la Société réévalue la durée du contrat de location si un événement important ou un changement de circonstances survient et que celui-ci est sous son contrôle et affecte sa capacité à exercer (ou à ne pas exercer) l'option de renouvellement ou de résiliation (par exemple, un changement de stratégie commerciale).

Impôt sur le résultat

La Société comptabilise une charge d'impôt sur le résultat pour chaque administration où elle exerce ses activités. Toutefois, le montant réel de la charge d'impôt sur le résultat n'est connu en définitive qu'après la production de la déclaration de revenus et son acceptation par les administrations fiscales, soit après la publication des états financiers. En outre, pour estimer la charge d'impôt sur le résultat, la Société tient compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en se fondant sur sa capacité à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur échéance, aux résultats imposables futurs. L'estimation se fonde sur les lois fiscales en vigueur et sur les résultats imposables futurs estimatifs. Si les estimations diffèrent de la déclaration de revenus définitive, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

La Société est assujettie à l'imposition dans de multiples administrations fiscales. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et de calculs est incertaine dans le cours normal des activités. La Société maintient des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des administrations fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant qui devrait être payé, selon une évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents. La Société réévalue ces provisions à la fin de chaque période afin de déterminer si leur montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle de vérifications effectuées ultérieurement par les administrations fiscales. Lorsque le règlement définitif d'une question fiscale est différent du montant qui avait été comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôt de la période où le règlement a lieu.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt et risque de change

La facilité de crédit de la Société porte intérêt à un taux variable. Ainsi, son résultat et ses flux de trésorerie peuvent subir l'incidence négative de la variation des taux d'intérêt.

La Société exerce ses activités au Canada et aux États-Unis. Ainsi, son résultat et ses flux de trésorerie sont exposés aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Une partie des ventes de Supremex est générée en dollars américains et une partie importante de ses charges, notamment la plupart des coûts du papier et d'autres matières premières ainsi que certaines dépenses en immobilisations, sont engagées en dollars américains. De plus, Supremex tire une partie de ses produits de ventes réalisées en dollars canadiens à certains clients pour lesquels le prix de vente est sensible à la concurrence américaine (voir la rubrique Facteurs de risque). La trésorerie, les créances clients, les comptes fournisseurs et les charges à payer ainsi que les obligations locatives comprennent des soldes libellés en dollars américains à la fin de l'exercice.

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers de la Société est décrite à la note 23 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

18. FACTEURS DE RISQUE

Les résultats d'exploitation, les perspectives d'affaires et la situation financière de Supremex sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes et subissent l'incidence d'un certain nombre de facteurs qui échappent au contrôle de sa direction.

Crise Sanitaire Mondiale

L'apparition et la propagation de la pandémie de COVID-19 ont porté un coup majeur à l'économie canadienne et mondiale en 2020. Entre autres, les gouvernements et les entreprises du monde entier ont adopté des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures d'urgence comprennent, sans s'y limiter, la distanciation sociale, la fermeture temporaire d'entreprises non essentielles, les politiques de maintien à domicile et de travail à domicile, les périodes de quarantaine, la fermeture des frontières, les interdictions ou les restrictions de voyage et les couvre-feux. Malgré les récents progrès de la campagne de vaccination dans les territoires où Supremex exerce ses activités et l'assouplissement des mesures d'urgence qui s'ensuit, l'incertitude demeure quant à la durée de la pandémie de COVID-19 et à l'incidence de celle-ci sur les activités de la Société et sur le contexte économique mondial. En raison de la résurgence du coronavirus, y compris la détection de nouveaux variants, les gouvernements ont été contraints, et pourraient continuer d'être contraints, de renforcer ou de remettre en place des mesures d'urgence, y compris, selon l'ampleur de la résurgence, des mesures sévères de confinement et de fermeture d'entreprises, comme celles imposées dans le passé, et d'imposer éventuellement des mesures supplémentaires. Le renforcement ou le rétablissement des mesures d'urgence, ou un prolongement de la durée de la pandémie de COVID-19, pourraient entraîner une augmentation des perturbations économiques défavorables et une volatilité des marchés financiers.

La pandémie de la COVID-19 pourrait compromettre, possiblement de façon importante, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation futurs de la Société en raison, entre autres, des facteurs suivants : des répercussions importantes sur les prix des produits de la Société dans le contexte d'un ralentissement économique, des pénuries dans l'exploitation et l'approvisionnement, des retards ou des perturbations, une interruption des échanges commerciaux, des pénuries de personnel temporaire, des fermetures temporaires d'installations dans des zones géographiques plus fortement touchées par la pandémie, des mesures prises par des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux pour limiter les activités afin de ralentir la propagation de la COVID-19, ce qui pourrait entraîner des interruptions importantes des activités de la Société et restreindre la capacité de cette dernière à fournir ses services, et une augmentation des charges d'exploitation et des coûts non indemnisables pour des besoins précis en réponse à la COVID-19. En outre, bien que Supremex n'ait pas encore connu de problème important lié à l'emploi en raison de la pandémie de COVID-19, les activités de la Société pourraient tout de même être affectées négativement si ses employés (ou des employés tiers) devaient être incapables de travailler ou si leur capacité à accomplir leur travail devait être entravée, notamment en raison d'une mise en quarantaine ou d'une maladie résultant d'une exposition à la COVID-19, ou s'ils devaient être soumis à des restrictions imposées par une autorité gouvernementale ou autre. Ces effets négatifs pourraient être rapides et inattendus. À l'heure actuelle, la Société n'est pas en mesure d'estimer l'incidence future de la pandémie de COVID-19 sur ses activités ou ses résultats financiers; toutefois, il pourrait s'agir d'une incidence négative importante. Supremex ne peut pas prédire actuellement l'ampleur et la gravité des éventuelles perturbations de ses activités, qui pourraient avoir un effet négatif important sur le rendement financier et/ou opérationnel de la Société.

La Société a mis en œuvre diverses mesures en réponse à la COVID-19, qui comprennent, entre autres, la gestion diligente du fond de roulement, le suivi attentif du risque de crédit de ses créances clients, la révision de ses niveaux de stocks, la suspension de son dividende trimestriel régulier, de mai 2020 à décembre 2021, et la mise en œuvre d'un plan de continuité des activités. Supremex surveille activement la situation et réagira au fur et à mesure de l'évolution de l'incidence de la pandémie de COVID-19, notamment en imposant ou en rétablissant ces mesures et restrictions, le cas échéant.

La pandémie de COVID-19 pourrait également avoir pour effet d'accroître d'autres risques et incertitudes divulgués et décrits dans les sections suivantes. On peut s'attendre à ce que les effets négatifs de la COVID-19 sur la Société s'intensifient au fur et à mesure que la pandémie et les mesures d'intervention connexes se prolongeront.

Diminution de la consommation d'enveloppes

Les activités de fabrication d'enveloppes de Supremex dépendent fortement de la demande d'enveloppes pour le courrier. L'utilisation d'Internet et d'autres médias électroniques ne cesse d'augmenter. Les consommateurs se servent de ces médias pour acheter des produits et des services, mais aussi à d'autres fins, par exemple pour régler des factures. Les annonceurs ont recours à Internet et aux médias électroniques pour mener des campagnes à l'intention de groupes d'utilisateurs particuliers. Les entreprises de toutes tailles font aussi appel aux médias électroniques pour exercer leurs activités, pour envoyer des factures et pour percevoir les sommes qui leur sont dues.

En Amérique du Nord, on s'attend à ce que la décroissance se poursuive dans les secteurs des enveloppes et de la livraison postale dans un avenir prévisible, en raison d'une diminution graduelle à l'échelle mondiale de l'utilisation des produits traditionnels à base de papier. Les activités de Supremex sont tributaires du courrier commercial et de la publicité directe. Les volumes de courrier commercial et de publipostage ont diminué depuis quelques années, en partie à cause de l'utilisation croissante de moyens de communication et de transfert d'information non traditionnels comme le courrier électronique et Internet. Par conséquent, rien ne garantit que Supremex puisse augmenter ses ventes, ni même les maintenir à des niveaux atteints par le passé.

Afin de réduire ce risque, la Société s'efforce continuellement d'améliorer son efficacité opérationnelle et de développer de nouveaux produits tels que des emballages utilisés pour le traitement des commandes du commerce électronique et pour d'autres applications.

Notons également que les tarifs postaux influencent considérablement l'utilisation des enveloppes. Une augmentation de ces tarifs, comparativement à ceux des autres modes de livraison ou de publicité, pourrait entraîner une diminution du courrier à livrer.

Rien ne garantit qu'une hausse future des tarifs postaux n'ait pas une incidence défavorable sur le volume des envois et sur le nombre d'enveloppes achetées dans l'avenir.

Enfin, de temps en temps, il est question d'une loi « anti-courrier » (« Do-Not-Mail ») aux États-Unis pour réglementer le secteur du publipostage, notamment sur le plan de la distribution de courrier publicitaire non ciblé et de l'environnement. Ce type de loi s'appliquerait selon la réglementation des différents États américains. Même si, dans l'ensemble, des activités de ce genre n'ont pas été couronnées de succès, si une telle loi devait être adoptée, elle aurait un effet négatif sur le volume des ventes de la Société.

Relation avec les clients

Supremex n'a pas l'habitude de conclure des contrats écrits à long terme avec ses clients. Il est donc toujours possible que l'un d'eux puisse mettre fin à sa relation avec Supremex, sans devoir donner un préavis et sans encourir de pénalité. De plus, même si un client décidait de poursuivre sa relation d'affaires avec Supremex, rien ne garantit que ses commandes futures soient aussi importantes que par le passé ou qu'elles soient soumises aux mêmes conditions.

Il est également possible que certains de nos clients deviennent insolvables ou fassent faillite, voient leur situation financière ou leurs résultats d'exploitation se détériorer subitement ou choisissent de ne pas respecter leur contrat avec Supremex, auquel cas le recouvrement des créances pourrait être incertain ou plus difficile. Si un client devait manquer à une obligation de paiement, nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer les montants dus, auquel cas une partie ou la totalité de ces montants devraient être radiés.

Concurrence

Enveloppe

Bien que Supremex occupe une position dominante sur le marché canadien des enveloppes, l'arrivée de nouveaux concurrents sur ce marché pourrait avoir une incidence négative sur les marges et les ventes de la Société. Le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain pourrait inciter des concurrents américains à augmenter leur présence sur le marché canadien. De plus, tant que le marché américain demeure saturé, il y aura des pressions sur les prix sur le marché canadien. Par contre, les coûts de transport et les problèmes de livraison sont des facteurs pouvant limiter la capacité de répondre à distance aux besoins de clients ayant des volumes de vente importants.

Dans le marché actuel, les prix offerts par les fabricants d'enveloppes canadiens sont très concurrentiels afin de générer de nouvelles ventes pour remplacer celles perdues en raison du déclin de longue durée. Étant donné l'importante part du marché canadien détenue par la Société, une majorité des nouveaux clients que décrochent les petits concurrents au Canada sont d'anciens clients de Supremex.

Emballage

L'industrie des produits d'emballage est très concurrentielle et la diversification des activités de Supremex dans ce marché est relativement récente. Certains concurrents de Supremex sont des entreprises de plus grande taille dont les opérations sont davantage intégrées. Si Supremex ne parvient pas à pénétrer davantage le secteur de l'emballage, la croissance de ses ventes pourrait en souffrir. Supremex ne peut garantir que les efforts qu'elle déploie pour accroître sa présence dans ses marchés existants et se tailler une place dans le marché des produits d'emballage seront couronnés de succès. Si ces efforts ne permettaient pas à la Société d'atteindre les objectifs ciblés, cela pourrait avoir une incidence négative sur les résultats d'exploitation de Supremex.

Cycles économiques

Le risque lié aux cycles économiques est un risque important auquel Supremex fait face et qu'elle ne peut contrôler. Dans un contexte de ralentissement économique, le publipostage est le segment du marché de Supremex qui est le plus touché. En effet, il y a un lien direct entre la variation du PIB et le volume de publipostage. Par conséquent, un ralentissement économique peut avoir des répercussions importantes sur le volume de publipostage. Bien que le publipostage représente moins de 15 % du volume annuel de ventes d'enveloppes de Supremex, un tel ralentissement exercerait une pression sur l'ensemble du marché. Pour ce qui est du courrier commercial, qui représente environ 50 % du volume annuel de ventes d'enveloppes de Supremex, les cycles économiques ont une incidence moindre sur ce segment du marché que sur celui du publipostage, puisque les entreprises doivent toujours poster leurs factures à leurs clients, bien qu'elles tendent de plus en plus à utiliser la facturation électronique. À long terme, le volume de courrier commercial a diminué.

Ressources humaines

Personnel clé

Les cadres supérieurs et les employés de Supremex possèdent une vaste expérience de l'industrie ainsi que des entreprises, des fournisseurs, des produits et des clients. La perte des connaissances, de l'expertise et des compétences techniques de la direction en raison de la perte d'un ou de plusieurs membres de l'équipe de gestion principale pourrait entraîner un détournement des ressources de gestion ou un vide temporaire parmi les cadres. Ceci pourrait nuire à la capacité de la Société à se développer et à mettre en œuvre d'autres stratégies commerciales, ce qui pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur ses activités et ses résultats financiers. De plus, l'expertise relative à la fabrication d'enveloppes est rare et la perte des dirigeants clés qui gèrent ces fonctions pourrait avoir des effets négatifs importants sur la capacité de la Société de continuer à offrir une gamme de produits attrayante à ses clients, ce qui, à son tour, pourrait entraîner de graves répercussions sur ses activités et ses résultats financiers.

Pénurie de main d'œuvre

Les tendances sociales et démographiques observées à l'échelle mondiale compliquent l'embauche et la fidélisation du personnel dans la plupart des industries. L'incapacité à recruter, retenir, motiver, communiquer efficacement et développer des personnes hautement qualifiées et compétentes à tous les niveaux de l'organisation de Supremex pourraient entraîner des pénuries dans la disponibilité de personnes qualifiées à tous les niveaux de l'organisation et affecter de manière significative ses résultats financiers.

Avantages sociaux futurs des employés

La Société maintient quatre régimes de retraite agréés à prestations définies qui couvrent la quasi-totalité de ses employés. Trois de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. En 2012, la Société a converti, aux fins de services futurs, ses régimes à prestations définies en régimes à cotisations définies. Par le passé, la Société a également offert à un nombre limité d'employés des régimes d'avantages complémentaires de retraite et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui comprenaient des soins de santé, des soins dentaires et une couverture d'assurance vie.

Le niveau des cotisations de Supremex pourrait varier en fonction du rendement réalisé sur les actifs des régimes de retraite et du taux d'actualisation des passifs futurs, ce qui pourrait avoir une incidence sur la situation financière de la Société.

La Société a récemment effectué une série de transactions en vue de réduire le profil de risque et la volatilité associés à ses régimes de retraite à prestations déterminées et de mieux protéger les prestations des membres de la Société.

Le 23 juin 2021 et le 1^{er} septembre 2021, la Société a conclu des transactions visant le rachat de rentes avec la Compagnie de Rentes Brookfield et RBC Assurances afin de transférer respectivement, 7,0 millions \$ et 41,5 millions \$ de ses obligations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées. Ces transactions conclues transfèrent et libèrent entièrement les régimes de retraite de ses obligations connexes. Supremex ne sera pas tenue de verser une contribution en espèces pour compléter les transactions. Enfin, à compter du 28 septembre 2021, la Société a mis en œuvre une nouvelle stratégie de réduction des risques pour les actifs de ses régimes de retraite à prestations déterminées, selon laquelle 70 % de l'actif est maintenant investi en obligations.

Matières premières

Le papier, le matériel à fenêtre, l'encre et les adhésifs sont les principales matières premières utilisées par la Société. Les fluctuations de prix et de disponibilité des matières premières peuvent avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation de la Société.

Les fluctuations du coût des matières premières et de l'énergie ont des effets sur les activités de la Société. Le coût du papier représente une partie importante du coût des matières premières de Supremex et le prix du papier a été sujet à la volatilité en raison de l'offre et de la demande sur le marché. Alors qu'auparavant, une hausse du coût du papier se répercutait sur le prix payé par les clients de Supremex, l'augmentation du prix du papier peut avoir un effet défavorable sur la rentabilité de la Société si elle entraîne une modification des habitudes d'achat des clients ou si la Société n'est pas en mesure de récupérer cette hausse de coût auprès de sa clientèle. De même, les fluctuations du prix du pétrole, un élément essentiel dans la fabrication du matériel à fenêtre, de l'encre et des adhésifs, ont un effet direct sur le prix de ces matières premières. Une augmentation du prix du pétrole peut avoir un effet défavorable sur les activités de la Société si elle entraîne une modification des habitudes d'achat des clients. Dans le but de réduire ce risque, la Société ne dépend pas d'un seul fournisseur et, en général, elle a fait preuve de rigueur lorsqu'il y avait lieu de transférer des augmentations de coûts de matières premières à ses clients.

Les fluctuations de disponibilité des matières premières ont une incidence sur les activités de Supremex. L'approvisionnement en papier devient de plus en plus un facteur de risque pour la Société. Par le passé, compte tenu de son envergure, de son pouvoir d'achat et de ses relations de longue date avec ses fournisseurs, la Société a été en mesure de remédier aux pénuries temporaires de papier. Cependant, les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement mondiale, qui ont restreint la disponibilité des conteneurs, jumelés à la pandémie de COVID-19 et aux défis particuliers auxquels font face les usines de papier, y compris les grèves des employés, les accidents et les changements de propriétaire, ont entraîné une pénurie de papier sans précédent. Cette situation a contraint les usines de papier à répartir le papier dont elles disposent entre leurs clients. L'impossibilité d'obtenir toutes les tonnes de papiers nécessaires pour produire les commandes des clients aura une incidence sur les activités de la Société, car celle-ci devra réduire ou repousser la livraison de commandes. De même, la disponibilité de carton recyclé d'une qualité appropriée à une distance raisonnable des divisions de produits d'emballage de la Société constitue également un risque.

Toute augmentation importante des prix ou toute pénurie prolongée des matières premières, que ce soit en raison des causes mentionnées précédemment ou d'autres facteurs, pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités et les résultats d'exploitation de la Société.

Perturbation des activités

Toute perturbation des activités de l'une des installations de la Société, y compris l'impossibilité de respecter les délais en raison d'une défaillance majeure de l'équipement, d'une catastrophe naturelle, d'une erreur humaine, de problèmes d'approvisionnement, de conflits de travail, d'attaques ou de problèmes de transport, pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers de la Société et pourrait entraîner une perte de volume de la clientèle à la faveur d'un concurrent. L'ampleur de l'incidence de ces risques sur les résultats dépend de certains facteurs, notamment de la nature et de la durée de la perturbation ainsi que de l'installation touchée par la perturbation.

Taux de change

Une partie des ventes de Supremex est générée en dollars américains et une partie importante de ses charges, notamment la plupart des coûts du papier et d'autres matières premières ainsi que certaines dépenses en immobilisations, sont engagées en dollars américains. De plus, Supremex tire une partie de ses revenus de ventes réalisées en dollars canadiens à certains clients pour lesquels le prix de vente est sensible à la concurrence américaine.

L'exposition nette au dollar américain continue de diminuer en raison d'une augmentation des revenus provenant du marché américain des enveloppes, ce qui aide à contrebalancer le volume de matières premières que la Société doit acheter en dollars américains. Les revenus tirés des ventes aux États-Unis représentent 38,8 % des ventes consolidées de l'exercice 2021, en hausse comparativement à 33,4 % pour l'exercice 2020.

Croissance par acquisitions

La Société prévoit prendre de l'expansion à la fois grâce à la croissance interne et au moyen d'acquisitions. Au cours des dernières années, la Société s'est développée grâce à des acquisitions et elle s'est appuyée en grande partie sur de nouvelles acquisitions pour poursuivre sa croissance. La capacité d'évaluer correctement la juste valeur des entreprises acquises, de consacrer le temps et les ressources humaines nécessaires pour intégrer avec succès leurs activités à celles de la Société ainsi que la capacité de créer des synergies, d'apporter des améliorations, de réaliser les bénéfices prévus et d'obtenir les rendements escomptés constituent des risques inhérents aux acquisitions. La Société peut également être sujette à des passifs éventuels résultant d'acquisitions antérieures qu'elle n'a peut-être pas découverts dans le cadre de sa vérification diligente. Un ou plusieurs de ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la capacité de Supremex de réussir l'intégration d'une entreprise acquise ou d'en tirer profit, ce qui pourrait nuire aux résultats d'exploitation de la Société.

Disponibilité des capitaux

La Société dispose d'une facilité de crédit garantie composée d'une facilité de crédit d'exploitation renouvelable de 80 millions \$ et d'une facilité d'emprunt à terme de 26,3 millions \$. Bien que la Société ait renouvelé son financement à la hausse avec succès en 2019, rien ne garantit que des fonds supplémentaires seront disponibles à l'avenir et, s'ils le sont, qu'ils lui seront fournis dans des délais et selon des conditions qui lui conviennent.

La facilité de crédit garantie comporte certaines clauses restrictives qui affectent et, dans certains cas, limitent considérablement, entre autres, les activités dans lesquelles la Société peut s'engager, la capacité de la Société à contracter des dettes, à accorder des privilèges sur ses actifs, à s'engager dans des secteurs d'activité différents des siens, à conclure des ventes d'actifs ainsi qu'à fusionner, à consolider ou à regrouper son entreprise avec une autre personne. Ces restrictions et clauses restrictives pourraient entraver l'accès aux capitaux ou encore empêcher la Société de s'engager dans d'autres activités commerciales potentiellement avantageuses pour elle.

Crédit

La Société est exposée au risque de crédit en ce qui concerne ses créances clients. Une limite de crédit spécifique par client est établie et révisée régulièrement par la Société. Aucun client ne représente plus de 10 % des créances clients consolidées. La clientèle de Supremex est bien diversifiée et comprend d'importants clients nationaux comme de grandes sociétés canadiennes, des revendeurs nationaux et des organismes publics, de même que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions. Par le passé, le niveau de créances douteuses a toujours été faible étant donné la nature des clients. Au 31 décembre 2021, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux créances clients correspondait à leur valeur comptable.

Taux d'intérêt

La Société est exposée aux risques de marché liés aux fluctuations des taux d'intérêt. La dette à taux variable porte intérêt à des taux fondés sur le taux préférentiel canadien, majoré d'une marge applicable se situant entre 0 % et 2,00 %, ou sur le taux des acceptations bancaires, majoré d'une marge applicable qui varie de 1,25 % à 3,25 %.

Environnement

Le secteur dans lequel la Société évolue nécessite l'emploi de grandes quantités de papier dans le cadre des activités quotidiennes. Comme les citoyens se soucient de plus en plus de la protection de l'environnement et du développement durable, on demande de plus en plus à Supremex que ses produits et services soient respectueux de l'environnement. Par exemple, les préoccupations environnementales pourraient modifier les habitudes des consommateurs et de nouvelles lois pourraient forcer la Société à utiliser des matériaux favorables à l'environnement, mais plus coûteux, dans son processus de production. Rien ne garantit qu'une telle augmentation de coûts puisse être transférée aux clients de Supremex. Afin de réduire ce risque, la Société s'efforce de se positionner à l'avant-plan du secteur par son engagement envers la protection de l'environnement et elle collabore avec ses fournisseurs pour trouver constamment de nouveaux moyens de réduire son incidence sur l'environnement. Supremex est aussi un chef de file dans le marché canadien des enveloppes en ce qui a trait à la commercialisation de produits respectueux de l'environnement, comme des feuilles de papier recyclées à 100 %. Si les prix des matières premières devaient augmenter pour des raisons environnementales, une telle hausse pourrait nuire à la rentabilité de Supremex si cette augmentation ne pouvait être transférée aux clients.

Litiges

Supremex, comme d'autres sociétés de fabrication et de ventes, s'expose à des responsabilités éventuelles liées à ses activités, y compris les frais occasionnés par un vice de produit, conformité aux lois et réglementation en constante évolution, un mauvais rendement, un manque de fiabilité ou un retard de livraison. Dans le cours normal de ses activités, de temps à autre, Supremex est poursuivie ou menacée d'être poursuivie en justice, notamment dans des poursuites fondées sur la responsabilité du produit, le préjudice personnel, l'inexécution d'un contrat et la perte de profits ou d'autres réclamations en dommages-intérêts indirects. Supremex pourrait également être menacée ou désignée comme défenderesse dans des poursuites judiciaires alléguant une infraction aux lois sur les valeurs mobilières, notamment en raison de variations soudaines du cours des actions ordinaires. Un jugement important contre Supremex, ou l'imposition d'une amende ou d'une pénalité substantielle en raison d'une contravention aux lois ou aux règlements, ou le fait d'agir à titre de défenderesse dans le cadre d'une série de réclamations, pourraient nuire considérablement aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société ainsi qu'aux liquidités disponibles aux fins de distribution.

Cybersécurité et protection des données

Dans le cours normal de ses activités, la Société dépend du fonctionnement continu et ininterrompu de ses systèmes, de ses centres d'hébergement de données, de ses systèmes infonuagiques et de son matériel informatique. De plus, la Société reçoit, traite et transfère des données sensibles, y compris des renseignements confidentiels sur Supremex, ses clients et ses fournisseurs, de même que des renseignements personnels relatifs à ses employés.

Si la Société devait faire l'objet de menaces informatiques, de défaillances, d'accès non autorisés, de virus, d'atteintes à la sécurité, d'erreurs humaines, de sabotages ou d'autres événements similaires, de tels événements pourraient avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, notamment des pannes ou des défaillances de système. De tels événements pourraient également nuire aux résultats financiers ainsi qu'à la réputation de Supremex et ils seraient susceptibles d'entraîner des poursuites judiciaires.

Les tentatives de cyberattaques sont de plus en plus fréquentes, leur nature évolue continuellement et se perfectionne de plus en plus, ce qui augmente le risque de perturbation des activités et d'atteinte à la protection des données de la Société. De plus, il est possible que de tels événements ou de telles infractions à la cybersécurité ne soient pas détectés assez rapidement pour limiter l'ampleur du vol de données ou de l'atteinte à leur sécurité.

Aucune garantie de versement de dividendes en espèces

Depuis quelques années, le conseil d'administration a déclaré régulièrement un dividende en espèces sur une base trimestrielle régulière. Cependant, en raison de l'impact imprévisible de la pandémie de COVID-19 et de l'impact potentiel futur sur les résultats de la Société et sur sa trésorerie, le conseil d'administration de la Société a suspendu son dividende trimestriel de mai 2020 à décembre 2021.

Le 5 janvier 2022, un dividende a été déclaré et le dividende trimestriel a été rétabli, sous réserve de l'approbation du conseil.

Les décisions concernant les dividendes sont laissées à la discrétion du conseil d'administration et sont influencées par un certain nombre de facteurs, notamment la conjoncture commerciale et économique, la situation financière et les résultats d'exploitation de Supremex ainsi que les restrictions qui lui sont imposées en vertu de ses ententes de financement, les occasions d'acquisition qui se présentent, les changements de stratégie d'entreprise et d'autres facteurs. Des changements ou l'élimination des dividendes pourraient avoir une incidence défavorable sur le cours des actions ordinaires de Supremex.

19. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION (« CPCI ») ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (« CIIF »)

Conformément au Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, la Société a produit des attestations signées par le président et chef de la direction et par le chef de la direction financière, qui portent, entre autres, sur la conception et l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information ainsi que sur la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

La direction a conçu les contrôles et les procédures de communication de l'information afin de fournir une assurance raisonnable que les renseignements importants la concernant sont portés à la connaissance du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, notamment dans la période au cours de laquelle les documents annuels sont préparés. Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont procédé à une évaluation de l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la Société et ont conclu, d'après leur évaluation, que ces contrôles et procédures étaient efficaces en date du 31 décembre 2021.

La direction a également conçu un contrôle interne à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes selon les IFRS. Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont procédé à une évaluation de l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière et ont conclu, d'après leur évaluation, que ce contrôle interne était efficace en date du 31 décembre 2021. Afin de procéder à leur évaluation, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont utilisé les critères énoncés par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission dans la publication intitulée *Internal Control – Integrated Framework*.

Enfin, il n'y a eu aucun changement concernant les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, qui n'a eu, ou pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

La Société prévoit que son acquisition de Vista conclue en mars 2021 soit couverte par son attestation au premier trimestre de 2022.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels relatifs à la Société, incluant la notice annuelle de Supremex, se trouvent sur le site www.sedar.com.

États financiers consolidés

Supremex Inc.

31 décembre 2021 et 2020

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Supremex Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **Supremex Inc.** et de ses filiales [le «groupe»], qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière [«IFRS»].

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans notre audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de l'audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de l'opinion de l'auditeur sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Notre description de la façon dont chaque question ci-après a été traitée dans le cadre de l'audit est fournie dans ce contexte.

Nous nous sommes acquittés des responsabilités décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport, y compris à l'égard de ces questions. Par conséquent, notre audit a comporté la mise en œuvre de procédures conçues dans le but de répondre à notre évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures mises en œuvre en réponse aux questions ci-après, fournissent le fondement de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés ci-joints.



Question clé de l'audit

Dépréciation du goodwill et des autres actifs non financiers

Au 31 décembre 2021, le goodwill et les autres actifs non financiers, qui comprennent les immobilisations incorporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation et les immobilisations corporelles, s'élevaient à 128 290 314 \$ et étaient comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière. Comme il est mentionné à la note 2, Principales méthodes comptables, pour chaque unité génératrice de trésorerie [«UGT»], la direction évalue s'il y a eu une perte de valeur de la valeur comptable des UGTs au moins une fois par an ou à tout moment s'il existe un indice de dépréciation. Le groupe utilise le modèle de flux de trésorerie actualisés pour déterminer la valeur d'utilité des UGTs Enveloppe et Emballage. Pour l'UGT Boîte en carton ondulé, le groupe utilise la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de sortie pour déterminer la valeur recouvrable des actifs sous-jacents.

La valeur recouvrable des UGTs Enveloppe et Emballage est fondée sur les estimations du groupe au sujet des principales hypothèses comme les projections de ventes pour chacun des marchés canadien et américain, les taux de croissance ou de recul futurs prévus des ventes et un taux d'actualisation approprié. Les conditions du secteur et du marché qui présentent un défi, jumelées aux incertitudes entourant les projections de ventes en plus du fait que la capitalisation boursière du groupe était inférieure à la valeur comptable de l'actif net au 31 décembre 2021, augmentent la complexité et le risque liés à l'évaluation de la dépréciation. La baisse continue des résultats de l'UGT Boîte en carton ondulé au cours de l'exercice considéré a constitué un indice additionnel de dépréciation. Aussi, la récente dépréciation d'actifs à l'UGT Boîte de carton ondulé fait en sorte que sa valeur comptable se rapproche de sa valeur recouvrable, ce qui rend sa valeur recouvrable plus sensible aux hypothèses utilisées dans le modèle d'évaluation. Ces facteurs, conjugués à l'importance et à la sensibilité des autres hypothèses comme les taux d'actualisation, les taux de croissance annuels et perpétuels et les multiples de capitalisation, nous a amenés à conclure que le test de dépréciation du goodwill et des autres actifs non financiers pour les UGTs du groupe est une question clé de l'audit.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Nos procédures d'audit ont compris, entre autres, l'évaluation et le recalcul des hypothèses du groupe liées aux projections de ventes, aux taux d'actualisation et aux taux de croissance ou de recul. Nous avons exécuté des analyses de sensibilité sur ces principales hypothèses afin d'évaluer l'incidence possible d'une modification importante des hypothèses. Nous avons également comparé les hypothèses liées aux projections de ventes et aux taux de croissance ou de recul annuels et perpétuels aux données historiques des UGTs Enveloppe et Emballage du groupe, ainsi qu'aux données du marché et du secteur lorsqu'elles étaient accessibles au public.

Pour l'UGT Boîte en carton ondulé, nous avons examiné les actifs les plus significatifs inclus dans cette UGT, comprenant principalement les actifs au titre de droits d'utilisation et immobilisations corporelles. Nous avons comparé la méthode de la juste valeur estimée diminuée des coûts de sortie utilisée par le groupe aux données de marché accessibles au public en plus d'effectuer des analyses de sensibilité. Pour les UGTs Enveloppe et Emballage, nous avons revu l'utilisation d'un modèle de flux de trésorerie actualisés aux fins de la détermination de la valeur d'utilité.

Nous avons fait appel à nos spécialistes en évaluation pour nous aider à examiner les modèles d'évaluation du groupe pour chaque UGT et les taux d'actualisation. Enfin, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies par le groupe qui figurent aux notes 11 et 18 des états financiers consolidés ci-joints à l'égard de cette question.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Wajih Chemali.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal, Canada
Le 23 février 2022

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A121006

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 décembre		2021	2020
	Notes	\$	\$
ACTIFS	14		
Actif courant			
Trésorerie		6 364 662	3 035 999
Créances clients	5	32 982 719	26 855 191
Impôt sur le résultat à recevoir		—	352 234
Stocks	6	24 924 388	21 738 367
Frais payés d'avance		1 368 046	1 315 580
Total de l'actif courant		65 639 815	53 297 371
Immobilisations corporelles	7	34 141 450	37 131 393
Actifs au titre de droits d'utilisation	8	21 795 786	18 120 369
Actif net au titre des prestations de retraite constituées	9	12 440 500	4 449 600
Immobilisations incorporelles	10	22 899 246	24 446 150
Goodwill	11	49 453 832	49 105 826
Total de l'actif		206 370 629	186 550 709
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passif courant			
Comptes fournisseurs et charges à payer	12	27 449 300	22 418 282
Impôt sur le résultat à payer	16	4 162 698	—
Provisions	13	405 400	1 578 406
Portion courante de la contrepartie conditionnelle à payer	4	620 291	—
Portion courante des obligations locatives	15	4 251 766	4 863 402
Portion courante de la facilité de crédit garantie	14	3 500 000	3 500 000
Total du passif courant		40 389 455	32 360 090
Contrepartie conditionnelle à payer	4	157 263	—
Facilité de crédit garantie	14	40 850 825	52 942 668
Passif d'impôt différé	16	8 361 769	7 689 813
Obligations locatives	15	18 995 479	14 375 795
Autre obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	9	211 300	221 000
Total du passif		108 966 091	107 589 366
Total des capitaux propres		97 404 538	78 961 343
Total du passif et des capitaux propres		206 370 629	186 550 709

Éventualités et garanties (note 26); évènements postérieurs (note 27)

Voir les notes afférentes

Au nom du conseil d'administration :

Par : signé (Robert B. Johnston)

Administrateur

Par : signé (Steve P. Richardson)

Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2021 \$	2020 \$
Ventes		226 429 947	204 604 433
Charges d'exploitation	6, 9, 19, 21	158 259 751	147 355 947
Frais de vente et d'administration	9, 19, 21	29 292 887	25 395 706
Résultat d'exploitation avant amortissement et autres items		38 877 309	31 852 780
Amortissement des immobilisations corporelles	7	5 313 542	5 443 472
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	8	4 829 664	5 089 028
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	3 381 104	3 355 591
Dépréciation d'actifs	18	2 073 631	2 770 479
Dépenses de restructuration	13	—	1 836 425
Résultat d'exploitation		23 279 368	13 357 785
Frais de financement nets	14	2 226 214	3 073 486
Résultat avant impôt sur le résultat		21 053 154	10 284 299
Impôt sur le résultat	16	5 300 866	2 789 606
Résultat net		15 752 288	7 494 693
Résultat net de base et dilué par action		0,5792	0,2671
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		27 194 848	28 060 808

Voir les notes afférentes

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2021 \$	2020 \$
Résultat net		15 752 288	7 494 693
Autres éléments du résultat global			
<i>Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Écarts de change comptabilisés		(66 657)	(669 133)
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net		(66 657)	(669 133)
<i>Items qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
<i>Gains (pertes) actuariel(le)s constaté(e)s sur les régimes de retraite à prestation déterminée, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 2 107 775 \$ (2020 – recouvrement de 726 870 \$)</i>			
	9	6 031 925	(2 076 930)
<i>Gains (pertes) actuariel(le)s constaté(e)s sur l'autre l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 2 331 \$ (2020 – recouvrement de 2 748 \$)</i>			
	9	6 669	(7 852)
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		6 038 594	(2 084 782)
Autres éléments du résultat global		5 971 937	(2 753 915)
Total du résultat global		21 724 225	4 740 778

Voir les notes afférentes

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices clos les 31 décembre

	Capital-actions (note 17) \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Écart de change \$	Total des capitaux propres \$
Au 31 décembre 2019	9 601 576	277 348 798	(210 653 168)	175 893	76 473 099
Résultat net	—	—	7 494 693	—	7 494 693
Autres éléments du résultat global	—	—	(2 084 782)	(669 133)	(2 753 915)
Total du résultat global	—	—	5 409 911	(669 133)	4 740 778
Dividendes déclarés (note 20)	—	—	(1 828 480)	—	(1 828 480)
Actions rachetées et annulées	(104 342)	(319 712)	—	—	(424 054)
Au 31 décembre 2020	9 497 234	277 029 086	(207 071 737)	(493 240)	78 961 343
Résultat net	—	—	15 752 288	—	15 752 288
Autres éléments du résultat global	—	—	6 038 594	(66 657)	5 971 937
Total du résultat global	—	—	21 790 882	(66 657)	21 724 225
Actions rachetées et annulées	(481 027)	(2 800 003)	—	—	(3 281 030)
Au 31 décembre 2021	9 016 207	274 229 083	(185 280 855)	(559 897)	97 404 538

Voir les notes afférentes

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2021 \$	2020 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net		15 752 288	7 494 693
Ajustements sans effet sur la trésorerie pour rapprocher le résultat net et le montant net des flux de trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles	7	5 313 542	5 443 472
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	8	4 829 664	5 089 028
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	3 381 104	3 355 591
Amortissement des frais de financement reportés	14	169 946	115 348
Dépréciation d'actifs	18	2 073 631	2 770 479
Intérêts sur la contrepartie conditionnelle à payer		34 702	—
Charge d'impôt différé	16	(1 433 257)	228 154
Variation des avantages sociaux		159 600	(396)
		30 281 220	24 496 369
Variation du fonds de roulement			
Variation des créances clients		(5 602 277)	854 002
Variation de l'impôt sur le résultat à recevoir/à payer		4 514 932	1 390 376
Variation des stocks		(2 682 604)	3 276 592
Variation des frais payés d'avance		(35 775)	448 196
Variation des comptes fournisseurs et charges à payer		4 704 579	4 972 048
Variation des provisions	13	(1 173 006)	1 570 585
Variation des avantages sociaux		(11 500)	17 000
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		29 995 569	37 025 168
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'entreprises, net de la trésorerie acquise	4	(2 756 295)	(27 400 000)
Acquisition d'immobilisations corporelles	7	(3 356 409)	(2 116 509)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	10	(550 357)	(460 435)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		52 516	—
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		(6 610 545)	(29 976 944)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable	14	(8 720 855)	6 434 898
Remboursement de la facilité d'emprunt à terme	14	(3 500 000)	(3 500 000)
Remboursement des obligations locatives	15	(4 479 093)	(4 625 926)
Dividendes payés	20, 27	—	(3 656 962)
Frais de financement reportés	14	(40 934)	(80 000)
Rachat d'actions pour annulation	17	(3 281 030)	(424 054)
Variation d'autre actif à long terme		—	143 224
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		(20 021 912)	(5 708 820)
Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice		3 363 112	1 339 404
Variation nette liée à la conversion de devises		(34 449)	(526 294)
Trésorerie au début de l'exercice		3 035 999	2 222 889
Trésorerie à la fin de l'exercice		6 364 662	3 035 999
Informations additionnelles ⁽¹⁾			
Intérêts payés		2 147 663	3 145 690
Intérêts reçus		11 242	11 879
Impôt sur le résultat payé		2 800 831	787 282
Impôt sur le résultat reçu		623 165	177 940

⁽¹⁾ Les montants payés et reçus à titre d'intérêts et d'impôt sur le résultat ont été présentés comme flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation dans les états consolidés des flux de trésorerie.

Voir les notes afférentes

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Supremex Inc. (la « Société » ou « Supremex ») a été constituée en société par actions le 31 mars 2006 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (le « TSX »), sous le symbole SXP. Le siège social de la Société est situé au 7213, rue Cordner, à LaSalle, Québec.

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage et de produits spécialisés en plein essor. Les ventes de Supremex sont soumises aux caractéristiques saisonnières en matière de publicité et d'envois postaux de ses clients. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est généralement plus élevé au cours de l'automne et de l'hiver, ce qui s'explique principalement par le nombre accru d'envois postaux liés à des événements tels que la rentrée scolaire, les collectes de fonds, la période des Fêtes et la période des déclarations de revenus. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est par ailleurs généralement plus faible au cours du printemps et de l'été en prévision d'un ralentissement des envois postaux expédiés par les entreprises durant l'été.

La plupart des ventes provenant des produits d'emballages et des produits spécialisés ne sont pas soumises à des tendances saisonnières (soit l'offre de boîtes pliantes en carton plat pour les grandes entreprises multinationales). Seulement une petite portion de ces ventes est soumise à des tendances saisonnières reliées aux temps des fêtes et aux événements sportifs (soit pour les solutions novatrices d'emballage de protection pour le commerce électronique ou pour les boîtes en carton ondulé pour la livraison de produits alimentaires). Par conséquent, les ventes provenant des produits d'emballages et des produits spécialisés n'ont que peu ou pas d'effet saisonnier sur les ventes totales de Supremex.

Ces états financiers consolidés audités ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 23 février 2022.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation et déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité des activités et selon la méthode du coût historique, exception faite de la contrepartie conditionnelle à payer et du passif attribuable au régime d'unités d'actions différés (« UAD »), qui sont évalués à leur juste valeur, des provisions, qui sont évaluées en fonction des meilleures estimations des dépenses nécessaires pour éteindre l'obligation, et de l'actif au titre des prestations de retraite constituées, qui est évalué à la juste valeur des actifs du régime réduite de la juste valeur estimée des obligations au titre des prestations déterminées.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Supremex Inc. et de ses filiales en propriété exclusive, Supremex Midwest LLC, Buffalo Envelope LLC et Classic Envelope LLC.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date où leur contrôle est acquis par la Société, et cessent d'être consolidées dès la perte du contrôle. La période visée par les états financiers des filiales et les méthodes comptables suivies par ces dernières correspondent à celles de la

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

société mère. Tous les soldes, produits et charges, profits et pertes latents ainsi que les dividendes résultant de transactions intersociétés ont été éliminés à la consolidation.

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition correspond au total de la contrepartie versée, mesurée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont engagés.

Le goodwill est initialement évalué au coût, qui représente l'excédent de la contrepartie versée sur le montant net des actifs acquis et des passifs pris en charge identifiables de la Société. Si la contrepartie est inférieure à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé en résultat net. La contrepartie transférée comprend également la juste valeur de toute contrepartie conditionnelle à payer au vendeur. La contrepartie conditionnelle est classée comme un actif ou un passif qui est un instrument financier et, dans le cadre de la norme IFRS 9 Instruments financiers, elle est évaluée à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.

À la suite de sa comptabilisation initiale, le goodwill est mesuré au coût moins toute dépréciation cumulée.

Le goodwill est attribué à la date d'un regroupement d'entreprises à une unité génératrice de trésorerie («UGT») aux fins du test de dépréciation. L'allocation est faite à l'UGT ou au groupe d'UGTs qui devrait bénéficier des synergies des regroupements d'entreprises.

Secteurs d'activité

La Société exerce ses activités dans deux secteurs d'activité, soit la fabrication et la vente d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées, et la fabrication et la vente de produits d'emballage et de produits spécialisés.

Conversion des devises

Les états financiers consolidés de Supremex sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant aussi sa monnaie fonctionnelle. Supremex et chacune de ses filiales déterminent leur propre monnaie fonctionnelle, et les éléments inclus dans chacun de leurs états financiers sont mesurés à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Transactions et soldes

Les transactions effectuées en devises sont initialement comptabilisées par les entités à l'aide du taux de change de leur monnaie fonctionnelle respective en vigueur au moment de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en monnaie fonctionnelle à l'aide du taux de change en vigueur à la date de clôture. Tout écart de change est ensuite enregistré dans l'état des résultats consolidé.

Les éléments non monétaires évalués au coût historique libellés en devises sont convertis à l'aide des taux de change en vigueur au moment des transactions initiales.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Filiales

Les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs résultats sont convertis à l'aide du taux de change moyen en vigueur au cours de l'exercice. Les écarts de change découlant de la conversion sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global. Au moment de la cession d'une filiale étrangère, le montant enregistré dans les autres éléments du résultat global correspondant à cette filiale étrangère est passé en résultat.

Constatation des ventes

Les ventes sont évaluées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des rabais estimés, et à la suite des éliminations des transactions intersociétés. Les rabais sont estimés en fonction de la méthode du montant le plus probable et à l'aide des conditions contractuelles avec les clients.

Les ventes sont comptabilisées de manière à représenter le transfert des biens ou des services promis à des clients qui représente à un moment donné, la livraison des produits qui coïncide avec le transfert de contrôle au client, selon un montant qui reflète la contrepartie que l'entité prévoit recevoir en échange de ces biens ou services.

Pour ce faire, il convient de suivre les cinq étapes suivantes :

1. Identifier le contrat conclu avec un client;
2. Identifier les obligations de prestation prévues au contrat;
3. Déterminer le prix de la transaction;
4. Affecter le prix de la transaction aux obligations de prestation prévues au contrat;
5. Comptabiliser les ventes lorsque l'entité a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) une obligation de prestation, qui est généralement réalisé à la livraison des produits.

Outre les principes généraux décrits ci-dessus, la Société applique des critères de constatation des ventes particuliers concernant les ventes à livrer. Lorsque le client demande d'effectuer la transaction sous forme de vente à livrer, les ventes sont constatées sur facturation au client des biens qui ont été produits, emballés et préparés pour l'expédition. Ces biens sont expédiés dans un délai établi et sont isolés des autres stocks, le contrôle est transféré au client et les modalités et l'historique concernant le recouvrement des factures connexes correspondent à ceux de toutes les autres ventes.

Imposition

La charge d'impôt est composée de l'impôt exigible et de l'impôt différé. La charge d'impôt est comptabilisée à l'état consolidé des résultats sauf si elle est liée à des éléments inscrits en résultat global ou directement aux capitaux propres.

Impôt exigible

La charge d'impôt exigible se fonde sur les résultats de l'exercice, compte tenu des ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. L'impôt exigible est calculé à l'aide des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt concernant les situations où la réglementation fiscale est sujette à interprétation. Lorsque nécessaires, des provisions sont établies sur la base des montants que l'on s'attend à devoir verser aux administrations fiscales.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode axée sur le bilan, à partir des différences temporaires à la date de clôture. Il représente l'impôt que l'on s'attend à payer ou à recouvrer sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans l'état consolidé de la situation financière. Le calcul de l'impôt différé tient compte des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période et qui devraient s'appliquer au moment de la réalisation des actifs d'impôt différé ou du règlement des passifs d'impôt différé.

Les passifs d'impôt différé :

- sont généralement comptabilisés à l'égard de toutes les différences temporaires imposables;
- sont comptabilisés à l'égard de différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales, sauf si la Société peut contrôler la date à laquelle la différence temporelle se résorbera et qu'il est probable que la différence temporelle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible; et
- ne sont pas comptabilisés à l'égard de différences temporaires qui découlent du goodwill non déductible sur le plan fiscal.

Les actifs d'impôt différé :

- sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables, contre lesquels les différences temporaires (report de crédits d'impôt et de pertes inutilisées) pourront être appliquées, seront disponibles; et
- sont remis en question à la fin de chaque période et sont diminués dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour recouvrer tout ou une partie des actifs d'impôt différé.

Des actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés à l'égard de différences temporaires qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. La transaction n'a aucune incidence sur le bénéfice comptable ou le bénéfice imposable au moment où elle est conclue. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est réévaluée à chaque date de clôture et diminuée dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables seront générés en quantité suffisante pour absorber une partie ou la totalité de l'actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non constatés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où les bénéfices imposables futurs devraient permettre d'utiliser ces actifs d'impôt différé.

Taxes de vente

Les ventes, les charges et les actifs sont comptabilisés déduction faite des taxes de vente, sauf :

- lorsque la taxe de vente découlant de l'achat d'actifs ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale. En pareil cas, la taxe de vente est passée en charges ou comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif;
- en ce qui concerne le montant des créances clients et des comptes fournisseurs qui inclut le montant de taxes de vente.

Le montant net des taxes de vente recouvrable auprès de l'administration fiscale ou payable à celle-ci est inclus dans les créances clients ou les comptes fournisseurs et charges à payer dans l'état consolidé de la situation financière.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Avantages sociaux

La charge de retraite de la période des régimes de retraite à prestations définies et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est établie annuellement par calcul actuariel par des actuaires indépendants à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Le coût des services passés est comptabilisé en résultat dès la date de modification ou de réduction du régime, ou la date à laquelle la Société comptabilise les coûts de restructuration du régime correspondants.

L'actif net ou le passif net comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière représente la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de la période moins la juste valeur des actifs du régime et l'effet du plafond de l'actif, s'il y a lieu. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées relativement aux services rendus à la fin de l'exercice est calculée par actualisation des versements de prestations prévus à l'aide des taux d'intérêt en vigueur pour les obligations de sociétés de première qualité qui sont libellées dans la monnaie de versement des prestations et qui ont une durée voisine de celle du passif de retraite connexe. Tous les écarts actuariels, les impacts de la règle du plafond de l'actif et le rendement sur l'actif, excluant l'intérêt net, sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Pour les régimes capitalisés, les excédents sont comptabilisés seulement s'ils sont recouvrables en considération des cotisations futures pour les passifs non capitalisés. La recouvrabilité est en fonction de la capacité de la Société à diminuer unilatéralement les cotisations futures au régime. La charge d'intérêt relative à l'obligation au titre des prestations de retraite constituées est calculée en appliquant le taux d'actualisation de l'exercice précédent au solde d'ouverture de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées ainsi que les entrées de trésorerie de l'exercice. Elle est comptabilisée dans les frais de financement de l'état consolidé des résultats. Tous les autres frais d'administration de la charge liée aux régimes de retraite sont comptabilisés dans les frais de vente et d'administration de l'état consolidé des résultats.

Les cotisations aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en résultat dès qu'elles sont engagées, soit à mesure que les services des membres du personnel concernés sont rendus.

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont généralement payables lorsque l'emploi prend fin avant la date normale de départ à la retraite ou lorsqu'un membre du personnel accepte volontairement de quitter son emploi contre indemnité. La Société comptabilise les indemnités de cessation d'emploi lorsqu'elle est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi de membres du personnel actuels selon un plan officiel et détaillé sans possibilité réelle de se rétracter ou d'offrir des indemnités de cessation d'emploi pour encourager les départs volontaires.

Résultat net de base et dilué par action

La Société présente le résultat de base net par action de ses actions ordinaires, calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Aucun élément dilutif n'affecte le calcul du résultat net dilué par action.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût des produits finis et des produits en cours comprend les matières premières, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les coûts indirects de fabrication. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif obtenu dans le cours normal des activités, déduction faite des frais de vente variables applicables.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur leurs durées de vie utile estimatives, comme suit :

Bâtiments	10 à 35 ans
Améliorations locatives	Durée des baux
Matériel et outillage	sept à 15 ans
Mobilier de bureau	trois à cinq ans
Matériel informatique	trois ans

La valeur résiduelle, les méthodes d'amortissement et la durée de vie utile font l'objet d'un examen annuel avant la fin de chaque exercice et sont ajustées au besoin.

Immobilisations incorporelles

Au moment de l'acquisition, les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées à la juste valeur si elles découlent d'un regroupement d'entreprises, ou au coût dans les autres cas et sont ensuite comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations incorporelles acquises comprennent principalement les relations clients et sont amorties selon la méthode linéaire sur une période de cinq à dix ans. Le logiciel est amorti selon la méthode linéaire sur une période de sept à dix ans.

Dépréciation d'actifs non financiers

Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'un bien est moindre que sa valeur comptable. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur d'un bien, déduction faite des frais de vente, ou à sa valeur d'utilité si cette dernière est plus élevée. La Société suit l'évolution des pertes de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une reprise possible de ces pertes de valeur, autres que celles liées au goodwill.

La valeur comptable de toutes les immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles fait l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'elle pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables. La Société base son calcul de dépréciation sur des budgets détaillés et des projections qui couvrent généralement une période de quatre ans.

Dépréciation du goodwill

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au 31 décembre ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle se rattache le goodwill à sa valeur comptable. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats de la période au cours de laquelle la perte de valeur s'est produite.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour régler l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision en raison du passage du temps est comptabilisée à titre de frais de financement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

En ce qui concerne les provisions pour restructuration, la Société a une obligation implicite lorsqu'un plan officiel et détaillé identifie l'entreprise ou la partie de l'entreprise concernée et précise l'emplacement et le nombre d'employés concernés, une estimation détaillée des coûts associés et un échéancier approprié. De plus, les employés concernés ou les conseils de travailleurs doivent avoir été avisés des principaux éléments du plan de restructuration.

Contrats de location

Dès l'entrée en vigueur d'un contrat, la Société évalue si ce contrat est ou contient un contrat de location, selon que ce contrat confère ou non le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante sont comptabilisés à la date de l'entrée en vigueur du contrat de location.

Actifs au titre de droits d'utilisation

- Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût. Le coût est basé sur le montant initial de l'obligation locative, majoré des coûts directs initiaux encourus et d'une estimation des coûts de démantèlement de l'actif sous-jacent ou de la restauration de l'actif sous-jacent ou du site où il se trouve. Le coût est également ajusté pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de l'entrée en vigueur du contrat, et déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, le cas échéant.
- Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation est réduit périodiquement au moyen de charges d'amortissement et de dépréciation de valeur, s'il y a lieu, et est ajusté périodiquement pour tenir compte des réévaluations des obligations locatives. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période la plus courte de la durée utile de l'actif et de la durée du contrat de location, ce qui reflète le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. La durée du contrat de location comprend l'option de renouvellement du contrat, seulement si le preneur a la certitude raisonnable d'exercer cette option. La durée des contrats de location varie de 1 à 12 ans.
- La Société a choisi de ne pas comptabiliser d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative correspondante pour les contrats de location dont la durée totale est inférieure ou égale à 12 mois et pour les contrats de location d'actifs qui, par leur nature, sont de faible valeur, comme par exemple, mais sans s'y limiter, le matériel de bureau.

Obligations locatives

- À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives, évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes (déduction faite des incitations locatives à recevoir), des paiements de loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux, ainsi que des montants qui devraient être payés au titre des valeurs résiduelles garanties. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat raisonnablement sûre d'être exercée par la Société et le paiement de pénalités pour la résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat de location tient compte du fait que la Société a exercé l'option de résiliation. Les paiements locatifs variables qui ne dépendent ni d'un indice ni d'un taux sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle survient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.
- Dans le calcul de la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location n'est pas facilement déterminable. Après la date de commencement, le montant des

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

obligations locatives est augmenté afin de refléter l'intérêt théorique et réduit pour les paiements de location effectués. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée en cas de modification, d'un changement dans la durée du contrat de location, de modification dans les paiements de loyers fixes en substance ou de modification de l'évaluation permettant d'acheter l'actif sous-jacent.

Instruments financiers

(i) Classement et catégories d'évaluation ultérieure

- Un actif financier est classé comme étant ultérieurement évalué au coût amorti; à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »); ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Le classement dépend de deux critères : du modèle économique que suit la Société pour la gestion des actifs financiers; et si les flux de trésorerie contractuels liés à l'instrument financier représentent uniquement des remboursements de principal et d'intérêts sur le principal restant dû (le critère « URPMI »). Les actifs financiers de la Société, détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels qui respectent le critère URPMI et sont classés et ultérieurement évalués au coût amorti. Ils comprennent la trésorerie, les créances clients et l'autre actif à long terme.
- Un passif financier est classé comme étant ultérieurement évalué au coût amorti ou à la « JVRN ». Les passifs financiers de la Société évalués au coût amorti comprennent les comptes fournisseurs et les charges à payer, les dividendes à payer, les provisions et la facilité de crédit garantie, et sont classés dans la catégorie des passifs au coût amorti. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur, nette des frais de transaction directement imputables et, par la suite, au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La contrepartie conditionnelle à payer est un passif financier qui est évalué initialement à la juste valeur à la date d'acquisition de l'entreprise, puis qui est réévalué à la « JVRN ». Le passif attribuable au régime d'UAD est évalué périodiquement à la juste valeur en fonction du prix de l'action de la Société et des unités d'actions différées acquises à la fin de chaque période, tandis que les variations de la juste valeur de ce passif sont comptabilisées dans l'état des résultats.

(ii) Perte de valeur des actifs financiers évalués au coût amorti

- Pour évaluer les pertes de crédit attendues (« PCA »), la Société applique l'approche simplifiée, selon laquelle une provision pour perte de crédit sur toute la durée de vie est utilisée pour toutes les pertes liées aux créances clients.
- La Société considère un actif financier en défaut lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis 90 jours. Cependant, dans certains cas, la Société peut également considérer qu'un actif financier soit en défaut lorsque des informations internes ou externes indiquent qu'il est peu probable que la Société reçoive l'intégralité des montants contractuels en suspens avant de prendre en compte les rehaussements de crédit détenus par la Société. Un actif financier est considéré comme présentant un risque de crédit plus élevé dès qu'il est en souffrance depuis 30 jours et la Société surveille régulièrement ses débiteurs pour s'assurer que son risque de crédit n'est pas significatif avec ses clients. Dans certains cas, le fait que certains comptes débiteurs soient en souffrance ne représente pas nécessairement un risque de crédit plus élevé et le recouvrement subséquent est réussi avec des conditions de paiement contractuelles ou d'arrangements particuliers avec les clients pour résoudre des différences commerciales. Un actif financier est radié lorsqu'il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrer les flux de trésorerie contractuels, ce qui se produit généralement si le débiteur est en souffrance depuis 120 jours, sauf

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

si la Société dispose de renseignements suffisants et justifiés pour démontrer qu'il convient d'accorder un détail plus long au débiteur.

- Pour évaluer les PCA, les créances clients ont été regroupées en fonction des caractéristiques de risque communes et du nombre de jours en souffrance. Aux 31 décembre 2021 et 2020, les PCA n'étaient pas significatives.

(iii) *Décomptabilisation d'actifs financiers et de passifs financiers*

- Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir une contrepartie en trésorerie sont expirés ou que la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à leur propriété ont été transférés. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation liée au passif est exécutée, lorsqu'elle est annulée ou lorsqu'elle expire. Les profits et les pertes sur décomptabilisation sont comptabilisés respectivement dans les produits financiers et les frais financiers.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale, comprenant les subventions salariales, les subventions de loyer et les crédits d'impôt à l'investissement, est comptabilisée lorsqu'il y a certitude que l'aide sera reçue et que la Société se conformera à toutes les conditions pertinentes. L'aide gouvernementale liée au coût d'un actif est comptabilisée en tant que réduction du coût de l'actif. L'aide gouvernementale liée aux dépenses engagées est comptabilisée en tant que réduction des dépenses connexes. Les subventions salariales sont enregistrées en réduction des inventaires ou des dépenses salariales connexes.

3. JUGEMENT IMPORTANT ET PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers consolidés de la Société exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés des ventes, des charges, des actifs et des passifs, ainsi que sur la divulgation de passifs éventuels à la fin de la période. Toutefois, l'incertitude entourant ces hypothèses et estimations, surtout compte tenu de la pandémie COVID-19 qui se poursuit, pourrait nécessiter, au cours des périodes futures, des ajustements importants à la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné. L'impact négatif futur de la COVID-19 crée des incertitudes qui pourraient générer, au cours des périodes de déclarations futures, un risque important d'ajustement significatif de la valeur comptable des comptes suivants : créances clients, stocks, immobilisations incorporelles et goodwill.

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leurs justes valeurs estimatives respectives. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimatives. Cette façon de faire repose sur de nombreuses estimations et hypothèses significatives concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital («CMPC»). Cependant, ces projections demeurent incertaines en raison de l'évolution de l'impact de la pandémie COVID-19. La pandémie COVID-19 et son impact sur l'économie évolue constamment et ce, de manière imprévisible et présente de nombreuses variables et contingences pour la modélisation. Il est possible qu'une sous-performance à ces projections se produise dans les périodes futures, car les effets de la pandémie pourraient avoir des impacts significatifs sur les niveaux de ventes anticipés de la Société et la valeur recouvrable des UGTs.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Ces estimations et hypothèses permettent d'établir le montant à attribuer aux autres immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill, ainsi que la période d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables à durée définie. Si les événements ou résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses de manière défavorable, la Société risque de devoir augmenter ultérieurement la dotation aux amortissements et les pertes de valeur dans le futur. La Société a aussi utilisé d'autres estimations et hypothèses pour le test de dépréciation du goodwill (voir note 11).

Avantages sociaux

La Société parraine des régimes à prestations déterminées qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel visés. Le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux fait appel à des hypothèses, notamment le taux d'actualisation pour évaluer les obligations, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux attendu d'augmentation des salaires et le taux d'évolution du coût des soins de santé. Puisque le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux nécessite le recours à de nombreuses hypothèses, les valeurs établies lors du processus d'évaluation actuarielle comportent un élément d'incertitude (voir note 9). Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

Impôt sur le résultat

La Société comptabilise une charge d'impôt sur le résultat pour chaque administration fiscale où elle exerce ses activités. Toutefois, le montant réel de la charge d'impôt sur le résultat n'est connu en définitive qu'après la production de la déclaration fiscale et son acceptation par les autorités fiscales, soit après la publication des états financiers. En outre, pour estimer la charge d'impôt, nous tenons compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en nous fondant sur notre capacité à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur échéance, contre les bénéfices imposables futurs. L'estimation se fonde sur les lois fiscales en vigueur et sur les bénéfices imposables futurs estimatifs. Si les estimations diffèrent de la déclaration fiscale finale, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

La Société est assujettie à l'imposition dans de multiples administrations fiscales. L'incidence fiscale définitive d'un bon nombre des transactions et calculs est incertaine dans le cadre normal des activités. La Société maintient des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions fiscales faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des autorités fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions au titre des positions fiscales incertaines sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant qui devrait être payé, en se fondant sur une évaluation qualitative de toutes les informations pertinentes. La Société réévalue ces provisions à la fin de chaque période afin de voir si le montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle de vérifications effectuées ultérieurement par les autorités fiscales compétentes.

Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à une cotisation fiscale différente du montant comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôt de la période où le règlement définitif a lieu.

Contrats de location

La Société détermine la durée du contrat de location comme étant la durée non résiliable du contrat de location, ainsi que toute période couverte par une option de renouvellement du contrat de location si elle est raisonnablement sûre d'être exercée ou toute période couverte par une option de résiliation du contrat de location s'il est raisonnablement certain de ne pas être exercé. La Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location n'est pas

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

facilement déterminable; le montant des obligations locatives est augmenté afin de refléter l'intérêt théorique et réduit pour les paiements de location effectués. Après la date de début du contrat, la Société réévalue la durée du contrat de location si un événement important ou un changement de circonstances qui est sous son contrôle et affecte sa capacité à exercer (ou à ne pas exercer) l'option de renouvellement ou de terminaison (par exemple, un changement de stratégie commerciale).

4. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Acquisition de 2021

Le 8 mars 2021, la Société a fait l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Vista Graphic Communications, LLC (« Vista »), pour une contrepartie en espèces de 2 666 790 \$ (2 100 000 \$ US) en plus d'un ajustement lié au fond de roulement de 89 505 \$ (70 481 \$ US) pour une considération totale de 2 756 295 \$ (2 170 481 \$ US). Vista est un fournisseur de services d'impression et d'emballages en carton plat établi à Indianapolis, en Indiana. En plus de la contrepartie payée, la Société a une contrepartie conditionnelle de 743 781 \$ (625 000 \$ US), payable au propriétaire précédent sous réserve de l'atteinte de certains objectifs financiers au cours des 24 mois suivant la date d'acquisition. Au 31 décembre 2021, la juste valeur de la contrepartie conditionnelle à payer était de 777 554 \$, ce montant représente le montant maximal de l'obligation.

Grâce à cette acquisition, le processus manufacturier de la Société est plus près de sa clientèle américaine des produits destinés au commerce électronique, qui est en pleine croissance, et elle dispose maintenant de la capacité d'imprimerie et de transformation nécessaire pour répondre à la demande actuelle et croissante de solutions d'emballage.

L'état consolidé des résultats de la Société inclut les ventes et le résultat net de Vista de 5 237 377 \$ et 115 890 \$ (avant les frais d'acquisition de 123 623 \$, déduction faite de l'impôt sur le résultat), respectivement, depuis la date d'acquisition. La juste valeur des créances clients acquises de 525 251 \$, dont aucun montant n'était considéré irrécouvrable à la date d'acquisition, est incluse dans le tableau ci-dessous. Si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2021, les ventes et le résultat net pour la période close le 31 décembre 2021, auraient été d'environ 6 630 000 \$ et 230 000 \$, respectivement.

Le goodwill relié à l'acquisition est composé de la croissance attendue et des synergies opérationnelles et est affecté à l'unité génératrice de trésorerie emballage. Le montant du goodwill déductible à des fins fiscales s'élève à 368 022 \$.

Acquisition de 2020

Le 18 février 2020, la Société a acquis la quasi-totalité des actifs de Royal Envelope Ltée et d'Enveloppe Royal Inc. (ensemble « Enveloppe Royal »), pour une contrepartie en espèces de 27 400 000 \$. Enveloppe Royal est un important fabricant et imprimeur d'enveloppes de l'Est du Canada établi en Ontario.

Cette acquisition s'harmonise avec la stratégie de la Société visant à optimiser les coûts d'exploitation, à améliorer la capacité de génération de flux de trésorerie et à fournir la capacité et les moyens nécessaires pour soutenir notre stratégie de croissance de l'enveloppe aux États-Unis.

Le montant de goodwill déductible à des fins fiscales s'élève à 3 213 418 \$. Le goodwill relié à l'acquisition est composé de la croissance attendue et des synergies opérationnelles, et a été attribué à l'unité génératrice Enveloppe.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Répartition du prix d'achat

Ce prix d'achat reflète la juste valeur estimative des actifs acquis et des passifs assumés à la date d'acquisition, selon la méthode d'acquisition et se présente comme suit :

	2021 Répartition du prix d'achat final Vista \$	2020 Répartition du prix d'achat final Royal Envelope \$
Actifs nets acquis		
Créances clients	525 251	5 368 954
Stocks	503 417	3 934 613
Frais payés d'avance	18 920	92 691
Total de l'actif courant	1 047 588	9 396 258
Immobilisations corporelles	1 115 607	4 313 230
Actifs au titre de droits d'utilisation	3 253 620	1 958 645
Logiciel	—	53 000
Relations clients	1 295 298	12 400 000
Goodwill	368 022	3 213 418
Total de l'actif	7 080 135	31 334 551
Comptes fournisseurs et charges à payer	326 439	1 975 906
Obligations locatives	3 253 620	1 958 645
Actifs nets acquis	3 500 076	27 400 000
Moins: contrepartie conditionnelle à payer	743 781	—
Trésorerie	2 756 295	27 400 000
Coûts liés à l'acquisition comptabilisés comme charges	164 831	154 084

5. CRÉANCES CLIENTS

	31 décembre 2021 \$	31 décembre 2020 \$
Créances clients	32 606 856	24 756 952
Moins : Provision pour créances douteuses	(466 288)	(410 809)
Créances clients nettes	32 140 568	24 346 143
Autres créances à recevoir	842 151	2 509 048
	32 982 719	26 855 191

Les créances clients ne portent pas intérêt et sont généralement exigibles dans les 30 à 60 jours.

L'analyse de l'âge des créances clients, à chaque date de fin de période, était comme suit :

	31 décembre 2021 \$	31 décembre 2020 \$
Courant	20 105 441	17 175 656
31 – 60 jours	8 417 112	5 355 240
61 – 90 jours	2 801 462	1 053 056
91 – 120 jours	676 163	648 264
Plus de 120 jours	606 678	524 736
	32 606 856	24 756 952

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Provision pour créances douteuses

Les variations de la provision pour créances douteuses sont comme suit :

	31 décembre 2021 \$	31 décembre 2020 \$
Solde au début de l'exercice	410 809	298 067
Acquisitions d'entreprises	—	174 023
Charge pour l'exercice	102 695	12 029
Montants utilisés	(48 596)	(73 594)
Incidence des pertes de change	1 380	284
Solde à la fin de l'exercice	466 288	410 809

La Société est exposée au risque de crédit normal concernant ses créances clients et maintient des provisions pour pertes de crédit éventuelles. Le risque de crédit lié aux créances clients est atténué du fait qu'aucun client ne représente un risque important et que la solvabilité des clients est évaluée avant de leur faire crédit. Historiquement, les pertes de crédit estimées sur les créances clients n'ont pas été significatives.

6. STOCKS

	31 décembre 2021 \$	31 décembre 2020 \$
Matières premières	10 067 382	7 834 431
Produits en cours	1 641 979	832 245
Produits finis	13 215 027	13 071 691
	24 924 388	21 738 367

Le coût des stocks passé en charges et inclus dans les charges d'exploitation, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles et l'amortissement des actifs à titre de droits d'utilisation affectés au coût des stocks, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 est de 158 218 794 \$ (2020 – 149 044 431 \$).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain \$	Bâtiments et améliorations locatives \$	Matériel et outillage \$	Matériel de bureau et informatique \$	Total \$
Coût :					
Au 31 décembre 2019	3 578 895	14 147 441	64 637 843	2 885 795	85 249 974
Acquisitions	—	323 664	1 568 774	224 071	2 116 509
Acquisition d'entreprise (note 4)	—	—	4 253 530	59 700	4 313 230
Cessions	—	(24 988)	(277 230)	(16 804)	(319 022)
Dépréciation (note 18)	—	(1 395 636)	—	—	(1 395 636)
Écart de conversion	—	(4 634)	(143 599)	(2 406)	(150 639)
Au 31 décembre 2020	3 578 895	13 045 847	70 039 318	3 150 356	89 814 416
Acquisitions	—	190 682	2 952 319	197 075	3 340 076
Acquisition d'entreprise (note 4)	—	—	1 109 257	6 350	1 115 607
Cessions	—	(2 701)	(895 961)	(94 143)	(992 805)
Dépréciation (note 18)	—	—	(2 073 631)	—	(2 073 631)
Écart de conversion	—	454	(9 981)	(474)	(10 001)
Au 31 décembre 2021	3 578 895	13 234 282	71 121 321	3 259 164	91 193 662
Amortissement cumulé :					
Au 31 décembre 2019	—	5 675 022	39 954 623	2 346 181	47 975 826
Amortissement	—	643 393	4 480 743	319 336	5 443 472
Cessions	—	(24 988)	(277 230)	(16 804)	(319 022)
Dépréciation (note 18)	—	(313 047)	—	—	(313 047)
Écart de conversion	—	(11 508)	(90 328)	(2 370)	(104 206)
Au 31 décembre 2020	—	5 968 872	44 067 808	2 646 343	52 683 023
Amortissement	—	561 979	4 494 292	257 271	5 313 542
Cessions	—	(2 701)	(842 347)	(94 143)	(939 191)
Dépréciation (note 18)	—	—	—	—	—
Écart de conversion	—	(29 238)	24 333	(257)	(5 162)
Au 31 décembre 2021	—	6 498 912	47 744 086	2 809 214	57 052 212
Valeur comptable nette :					
Au 31 décembre 2020	3 578 895	7 076 975	25 971 510	504 013	37 131 393
Au 31 décembre 2021	3 578 895	6 735 370	23 377 235	449 950	34 141 450

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

8. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

	Bâtiments \$	Équipement manufacturier \$	Matériel de bureau \$	Véhicule s \$	Total \$
Coût :					
Au 31 décembre 2019	27 737 943	146 935	50 133	29 783	27 964 794
Acquisitions	339 691	—	—	—	339 691
Acquisition d'entreprise (note 4)	1 583 580	183 367	—	191 698	1 958 645
Cessions	—	—	—	(220 431)	(220 431)
Ajustements	(2 172 109)	—	479	(1 050)	(2 172 680)
Écart de conversion	(165 209)	(47)	(245)	—	(165 501)
Au 31 décembre 2020	27 323 896	330 255	50 367	—	27 704 518
Acquisitions	5 550 670	371 517	9 428	—	5 931 615
Acquisition d'entreprise (note 4)	3 233 370	—	20 250	—	3 253 620
Cessions	(860 391)	—	(3 084)	—	(863 475)
Ajustements	(1 765 112)	—	—	—	(1 765 112)
Écart de conversion	40 633	162	(82)	—	40 713
Au 31 décembre 2021	33 523 066	701 934	76 879	—	34 301 879
Amortissement cumulé :					
Au 31 décembre 2019	4 568 159	33 342	8 463	20 909	4 630 873
Amortissement	4 955 721	84 604	13 050	35 653	5 089 028
Cessions	—	—	—	(56 562)	(56 562)
Écart de conversion	(78 811)	(76)	(303)	—	(79 190)
Au 31 décembre 2020	9 445 069	117 870	21 210	—	9 584 149
Amortissement	4 656 564	155 643	17 457	—	4 829 664
Cessions	(840 024)	—	(2 795)	—	(842 819)
Ajustements	(1 069 046)	—	—	—	(1 069 046)
Écart de conversion	3 904	169	72	—	4 145
Au 31 décembre 2021	12 196 467	273 682	35 944	—	12 506 093
Valeur comptable nette :					
Au 31 décembre 2020	17 878 827	212 385	29 157	—	18 120 369
Au 31 décembre 2021	21 326 599	428 252	40 935	—	21 795 786

9. RÉGIMES À PRESTATIONS DÉTERMINÉES DES EMPLOYÉS

(a) Régimes de retraite

La Société offre quatre régimes de retraite à prestations définies qui visent la quasi-totalité des employés salariés et employés horaires. Trois de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Tous les régimes de retraite à prestations définies sont financés. Deux de ces régimes sont régis par la *Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario*. Pour un de ces régimes, les prestations de retraite sont basées sur la rémunération moyenne des trois meilleures années alors qu'elles sont basées sur la rémunération moyenne finale des cinq meilleures années consécutives pour l'autre régime. Les deux autres régimes sont régis par la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite du Québec* chapeauté par la régie des rentes du Québec. Les prestations de retraite d'un de ces régimes sont basées sur les rémunérations moyennes des trois meilleures années alors qu'elles sont basées sur la

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

rémunération moyenne des cinq meilleures années consécutives pour l'autre régime. En 2012, la Société a converti, pour le service futur, ses régimes à prestations définies en régimes à cotisations définies.

Les principaux risques auxquels sont exposés les régimes de retraite sont notamment les risques de taux d'intérêt, de placement et l'évolution de l'espérance de vie des retraités. La Société a récemment effectué une série de transactions en vue de réduire le profil de risque et la volatilité associés à ses régimes de retraite à prestations déterminées et de mieux protéger les prestations des membres de la Société.

Le 23 juin 2021 et le 1^{er} septembre 2021, la Société a conclu des transactions visant le rachat de rentes avec la Compagnie de Rentes Brookfield et RBC Assurances pour transférer respectivement 7,0 millions \$ et 41,5 millions \$ de ses obligations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées. La conclusion de ces transactions représentait le transfert intégral du régime de retraite et a libéré ce dernier de ses obligations connexes. Supremex n'a pas été tenue de verser une contribution en espèces pour conclure ces transactions. Ces transactions ont entraîné une perte nette sur règlement de 49 800 \$. Enfin, à compter du 28 septembre 2021, la Société a mis en œuvre une nouvelle stratégie de réduction des risques pour l'actif de ses régimes de retraite à prestations déterminées, selon laquelle 70 % de l'actif est maintenant investi dans des obligations.

Les charges liées aux régimes à prestations et à cotisations définies, incluses dans les charges d'exploitation et dans les frais de vente et d'administration, sont comme suit :

	2021 \$	2020 \$
Régimes à prestations déterminées		
Dépense liée aux régimes à prestations déterminées (frais d'administration)	212 100	214 807
Dépense liée aux régimes à cotisations déterminées	1 220 672	1 239 313
Perte nette sur règlement	49 800	—
Dépense liée aux régimes de retraite (note 19)	1 482 572	1 454 120

Les revenus d'intérêt sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées de 107 800 \$ (2020 - 221 600 \$) sont inclus dans les frais de financement nets des états consolidés des résultats (note 14).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Le tableau suivant présente les variations de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur des actifs des régimes, ainsi que de la situation de capitalisation des régimes à prestations définies.

	31 décembre 2021 \$	31 décembre 2020 \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées :		
Obligation au titre des prestations au début de l'exercice	105 482 300	99 042 000
Charge d'intérêts	2 149 900	2 992 400
(Gain) perte actuarielle provenant de changement d'hypothèses financières	(7 380 600)	8 004 000
(Gain) perte actuariel(le) d'expérience	(686 200)	468 500
Prestations versées	(4 322 900)	(5 024 600)
Perte nette sur règlement	(48 506 500)	—
Obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice	46 736 000	105 482 300
Variation des actifs des régimes :		
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	109 931 900	106 312 807
Revenu d'intérêt des actifs des régimes	2 257 700	3 214 000
Gains actuariels	72 900	5 668 700
Utilisation du surplus pour payer les cotisations de l'employeur	5 300	(24 200)
Prestations versées	(4 322 900)	(5 024 600)
Frais d'administration des régimes	(212 100)	(214 807)
Perte nette sur règlement	(48 556 300)	—
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	59 176 500	109 931 900
Actif net au titre des prestations de retraite constituées	12 440 500	4 449 600

Les montants liés aux régimes à prestations définies inclus dans les autres éléments du résultat global, avant impôt, sont comme suit :

	2021 \$	2020 \$
(Pertes) gains actuariel(le)s	8 139 700	(2 803 800)

Le montant cumulé des gains actuariels comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est de 7 223 700 \$ au 31 décembre 2021 [2020 – pertes de 916 000 \$].

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Les hypothèses clés utilisées dans le calcul de l'obligation au titre des prestations et du coût net de la pension étaient les suivantes :

	2021 %	2020 %
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	3,00	2,50
Taux d'actualisation de la charge de retraite nette	2,50	3,10
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50
Hypothèse de mortalité ¹	CPM Private	CPM Private

La répartition moyenne pondérée des actifs des régimes au 31 décembre, excluant les contrats de rentes de 6,6 millions \$ dans deux régimes de retraite (2020 – 54,1 millions \$), est comme suit :

	2021 %	2020 %
Titres de capitaux propres		
Fonds d'actions canadien	12,3	30,0
Fonds d'actions étrangères	18,1	45,1
	30,4	75,1
Fonds de titres à revenu fixe		
Canadien	69,6	24,9
Total	100,0	100,0

Tous les instruments financiers et fonds d'investissement étaient classés dans la hiérarchie des justes valeurs de niveau 2 incluant les fonds à titres de revenu fixe et 6,6 millions \$ de contrats de rentes (données autres que les prix cotés observables) (2020 – Tous les instruments financiers et fonds d'investissement étaient classés dans la hiérarchie des justes valeurs de niveau 2 (données autres que les prix cotés observables) incluant les fonds à titres de revenu fixe et 54,1 millions \$ de contrats de rentes).

Les quatre régimes de retraite ont une politique de placement qui vise une répartition des actifs comme suit : 70 % dans des titres à revenus fixes et 30 % dans des titres de capitaux propres (2020 – 75 % dans des titres de capitaux propres et 25 % dans des titres à revenus fixes). Aux 31 décembre 2021 et 2020, les régimes de retraite respectaient la répartition des actifs dictée dans leur politique de placement.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, aucune action de Supremex n'était détenue dans les régimes de retraite de la Société. La durée moyenne de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées, au 31 décembre 2021, était de 17,6 années (2020 – 14,7 années).

Analyse de sensibilité

Pour la Société, une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux d'actualisation aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations constituées d'environ 1,9 million \$ au 31 décembre 2021. Une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux de la rémunération aurait comme effet d'augmenter ou de diminuer l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 0,3 million \$ au 31 décembre 2021. Une hausse d'un an de l'espérance de vie des participants aurait

¹ CPM 2004 Private Sector Mortality table projected generationally using improvement scale MI-2017

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

comme effet d'augmenter l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 1,2 million \$ au 31 décembre 2021. L'analyse de sensibilité a été déterminée à l'aide d'une méthode calculant l'impact d'un changement de 0,25 % dans les hypothèses clés sur la valeur de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées. Il n'y a eu aucun changement dans les méthodes et hypothèses utilisées pour déterminer l'analyse de sensibilité comparativement à l'année précédente.

(b) Avantages complémentaires de retraite

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations de l'obligation au titre des prestations constituées des régimes :

	31 décembre 2021 \$	31 décembre 2020 \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées :		
Autre obligation au titre des prestations au début de l'exercice	221 000	211 200
Charge d'intérêts (note 14)	5 500	6 400
(Gain) perte actuariel(le) provenant de modifications d'hypothèses financières	(9 000)	10 600
Prestations versées	(6 200)	(7 200)
Autre obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice	211 300	221 000

Les avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes de retraite ne sont pas capitalisés.

Les autres avantages complémentaires de retraite inclus dans les autres éléments du résultat global, avant impôt, sont constitués de gains actuariels de 9 000 \$ (2020 – pertes de 10 600 \$). Le montant cumulé des pertes actuarielles comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est de 334 600 \$ au 31 décembre 2021 (2020 – 343 600 \$).

Les hypothèses qui ont servi à mesurer le coût des avantages complémentaires de retraite sont les suivantes :

	2021 %	2020 %
Hypothèses moyennes pondérées		
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations	3,00	2,50
Taux d'actualisation du coût net des avantages pour la période	2,50	3,10

Au 31 décembre 2021, aucune couverture pour soins de santé et pour soins dentaires n'est offerte aux retraités. La durée moyenne de l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, au 31 décembre 2021 et 2020 est de 8,0 années.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Relations clients \$	Ententes de non- concurrence \$	Logiciel \$	Total \$
Coût :				
Au 31 décembre 2019	80 074 813	755 000	3 087 256	83 917 069
Acquisitions	—	—	460 435	460 435
Acquisition d'entreprise (note 4)	12 400 000	—	53 000	12 453 000
Dépréciation (note 18)	(1 516 584)	—	—	(1 516 584)
Écart de conversion	(49 050)	—	—	(49 050)
Au 31 décembre 2020	90 909 179	755 000	3 600 691	95 264 870
Acquisitions	—	—	550 360	550 360
Acquisition d'entreprise (note 4)	1 295 298	—	—	1 295 298
Dispositions	(991 727)	(755 000)	—	(1 746 727)
Écart de conversion	(12 489)	—	—	(12 489)
Au 31 décembre 2021	91 200 261	—	4 151 051	95 351 312
Amortissement cumulé :				
Au 31 décembre 2019	65 910 990	755 000	829 215	67 495 205
Amortissement	3 024 883	—	330 708	3 355 591
Écart de conversion	(32 076)	—	—	(32 076)
Au 31 décembre 2020	68 903 797	755 000	1 159 923	70 818 720
Amortissement	2 997 779	—	383 325	3 381 104
Dispositions	(991 727)	(755 000)	—	(1 746 727)
Écart de conversion	(1 031)	—	—	(1 031)
Au 31 décembre 2021	70 908 818	—	1 543 248	72 452 066
Valeur comptable nette :				
Au 31 décembre 2020	22 005 382	—	2 440 768	24 446 150
Au 31 décembre 2021	20 291 443	—	2 607 803	22 899 246

11. GOODWILL

	\$
Coût	
Au 31 décembre 2019	46 155 723
Acquisition d'entreprise (note 4)	3 213 418
Dépréciation (note 18)	(171 306)
Écart de conversion	(92 009)
Au 31 décembre 2020	49 105 826
Acquisition d'entreprise (note 4)	368 022
Écart de conversion	(20 016)
Au 31 décembre 2021	49 453 832

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

La valeur comptable nette du goodwill au 31 décembre 2021 était affectée aux UGTs suivantes :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
UGTs :		
Enveloppe	36 519 950	36 539 357
Emballage	12 933 882	12 566 469
Total	49 453 832	49 105 826

Test de dépréciation du goodwill

La Société a effectué le test de dépréciation annuel en date du 31 décembre 2021, selon sa méthode comptable décrite à la note 2. La valeur recouvrable des UGTs Enveloppe et Emballage excédait la valeur comptable. Par conséquent, aucune dépréciation du goodwill n'a été enregistrée pour ces UGTs.

Méthode d'évaluation

La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour déterminer la valeur d'utilité de chaque UGT. Depuis le dernier test de dépréciation annuel, la Société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation du goodwill.

Hypothèses significatives

L'approche axée sur les produits est établie en fonction de la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera à l'avenir. Selon la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie, qui a été utilisée au 31 décembre 2021 pour déterminer la valeur d'utilité de l'UGT enveloppe et de l'UGT emballage, la Société doit prévoir les flux de trésorerie et les actualiser. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement qui correspond au risque rattaché aux activités de la Société ou aux actifs et tient compte de la valeur temporelle de l'argent. Cette approche exige la formulation d'hypothèses concernant la croissance ou la décroissance des ventes, des marges d'exploitation, des taux d'imposition et des taux d'actualisation.

Croissance ou décroissance des ventes

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le budget interne de la Société approuvé par le conseil d'administration. La Société a prévu les ventes, les marges bénéficiaires et les flux de trésorerie sur une période de quatre ans pour chaque UGT. Des hypothèses spécifiques sont utilisées pour chaque UGT. Les projections pour l'UGT de l'enveloppe reflètent la demande décroissante dans le marché canadien de l'enveloppe, la capacité de gagner des parts du marché dans le marché américain de l'enveloppe et un taux de déclin perpétuel à long terme. Les projections pour l'UGT de l'emballage reflètent un taux de croissance perpétuel à long terme pour ce marché. Afin de déterminer ces projections, la Société s'est fondée sur l'expérience, les récentes acquisitions, les tendances économiques de même que les tendances de l'industrie et du marché.

Taux d'actualisation

La Société a présumé un taux d'actualisation avant impôt afin de calculer la valeur actuelle de ses flux de trésorerie prévus. Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») estimé par la Société. Le CMPC est une estimation du taux de rendement global requis sur un placement en titres d'emprunt et de capitaux propres et sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié. La

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

détermination du CMPC requiert une analyse séparée du coût des titres de capitaux propres et de la dette, et considère une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux prévisions des flux de trésorerie.

Les hypothèses clés utilisées lors du test de dépréciation étaient les suivantes :

	2021		2020	
	Enveloppe	Emballage	Enveloppe	Emballage
Taux d'actualisation avant impôts	14,4%	12,9%	14,5%	13,1%
Taux d'imposition	25,9%	25,9%	26,0%	26,0%
Taux de (déclin) croissance perpétuel(le)	(3,0)%	2,5%	(3,0)%	2,5%

Sensibilité

UGT Enveloppe - Lors du test de dépréciation le plus récent, pour l'UGT de l'enveloppe, si le taux d'actualisation avant impôt avait augmenté à 19,7 % ou si le taux de déclin perpétuel avait augmenté à 9,6 %, la valeur recouvrable de l'UGT aurait été égale à la valeur comptable au 31 décembre 2021.

UGT Emballage - Lors du test de dépréciation le plus récent, pour l'UGT de l'emballage, si le taux d'actualisation avant impôt avait augmenté à 34,9 % ou si le taux de croissance perpétuel avait diminué à (33,9) %, la valeur recouvrable de l'UGT aurait été égale à la valeur comptable au 31 décembre 2021.

12. COMPTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
Comptes fournisseurs	11 494 850	9 498 490
Rabais à payer	2 334 732	2 034 417
Salaires et bénéfices marginaux à payer	11 099 799	8 596 207
Autres charges à payer	2 519 919	2 289 168
	27 449 300	22 418 282

Les comptes fournisseurs ne portent pas intérêt et sont généralement réglées dans les 20 à 60 jours.

13. PROVISIONS

En 2020, la Société a adopté un plan d'optimisation de coût pour son UGT de l'enveloppe. Par conséquent, la Société a comptabilisé une provision pour indemnités de départ liée à certains employés licenciés. Au 31 décembre 2021, le montant de la provision pour la restructuration résiduelle était de 405 400 \$.

Le tableau suivant présente un sommaire des montants comptabilisés et payés relativement aux frais de restructuration :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 578 406	7 821
Règlement	—	(7 821)
Dépenses de restructuration	—	1 836 425
Paiements	(1 173 006)	(258 019)
Solde à la fin de l'exercice	405 400	1 578 406

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

14. FACILITÉ DE CRÉDIT GARANTIE

La Société dispose d'une facilité de crédit garantie composée d'une facilité de crédit renouvelable de 80 millions \$ (80 millions \$ au 31 décembre 2020) et d'une facilité d'emprunt à terme de 26,3 millions \$ (29,8 millions \$ au 31 décembre 2020). Aucun remboursement de capital n'est requis sur la facilité de crédit renouvelable avant l'échéance. La facilité d'emprunt à terme est remboursable en versements de capital trimestriels de 875 000 \$. La disponibilité de la facilité de crédit est variable et dépend du respect de certaines clauses restrictives financières. Au 31 décembre 2021, la facilité de crédit s'élevait à 44,5 millions \$. Cette facilité porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien, majoré d'une marge applicable se situant entre 0 % et 2,00 % ou sur les taux des acceptations bancaires, majoré d'une marge applicable se situant entre 1,25 % et 3,25 %. L'entente de cette facilité de crédit garantie arrive à échéance en mai 2023.

La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, les dépenses en capital, les acquisitions et d'autres fins générales de l'entreprise. Elle est garantie par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et est soumise à certaines clauses restrictives, dont la Société est tenue, entre autres conditions, de respecter. Au 31 décembre 2021, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives.

Les montants dus en vertu de la facilité de crédit garantie sont les suivants :

	31 décembre 2021 \$	31 décembre 2020 \$
Facilité de crédit renouvelable	18 279 146	27 000 000
Facilité d'emprunt à terme	26 250 000	29 750 000
Moins : Frais de financement reportés	(178 321)	(307 332)
	44 350 825	56 442 668
Portion courante	(3 500 000)	(3 500 000)
Portion non courante de la facilité de crédit garantie	40 850 825	52 942 668

Le tableau suivant présente la conciliation entre les soldes d'ouverture et de fermeture de la facilité de crédit garantie :

	31 décembre 2021 \$	31 décembre 2020 \$
Facilité de crédit garantie, au début de l'exercice	56 442 668	53 472 422
Remboursement de la facilité d'emprunt à terme	(3 500 000)	(3 500 000)
(Diminution) augmentation de la facilité de crédit renouvelable	(8 720 855)	6 434 898
Frais de financement reportés	(40 934)	(80 000)
Amortissement des frais de financement reportés	169 946	115 348
Facilité de crédit garantie, à la fin de l'exercice	44 350 825	56 442 668

Au 31 décembre 2021, la Société avait des lettres de crédit pour un total de 10 000 \$ (2020 – 10 000 \$).

Au 31 décembre 2021, le taux d'intérêt effectif sur la facilité de crédit garantie était de 2,01 % (1,99 % au 31 décembre 2020).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Les frais de financement nets sont comme suit :

	2021 \$	2020 \$
Intérêts sur la facilité de crédit garantie	1 228 654	2 109 226
Intérêts sur les obligations locatives	887 512	1 069 642
Revenus d'intérêts sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées (note 9)	(107 800)	(221 600)
Intérêt sur les avantages complémentaires de retraite (note 9)	5 500	6 400
Autres frais (revenus)	42 402	(5 530)
Amortissement des frais de financement reportés	169 946	115 348
	2 226 214	3 073 486

15. OBLIGATIONS LOCATIVES

Le tableau suivant présente les obligations locatives de la Société :

	31 décembre 2021 \$	31 décembre 2020 \$
Obligations locatives, au début de l'exercice	19 239 197	23 997 923
Acquisitions	5 915 282	339 691
Acquisitions d'entreprises (note 4)	3 253 620	1 958 645
Cessions	(21 754)	(163 870)
Ajustements	(696 066)	(2 172 680)
Paiements de loyers	(5 366 604)	(5 695 568)
Intérêts sur les obligations locatives	887 512	1 069 642
Écart de conversion	36 058	(94 586)
	23 247 245	19 239 197
Portion courante	(4 251 766)	(4 863 402)
Portion non courante des obligations locatives	18 995 479	14 375 795

La charge relative aux contrats de location à court terme au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 était de 683 055 \$ (2020 – 550 407 \$). La charge relative aux locations d'actifs de faible valeur au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est élevée à 13 280 \$ (2020 – 11 761 \$). Le total des sorties de trésorerie relatives aux contrats de location au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevaient à 6 062 939 \$ (2020 – 6 257 736 \$).

L'analyse des échéances des obligations locatives est présentée dans la note 23.

16. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôt sur le résultat

Les éléments importants composant la charge d'impôt enregistrée dans l'état consolidé des résultats sont comme suit :

	2021 \$	2020 \$
Charge d'impôt exigible :		
Charge d'impôt exigible	6 734 123	2 561 452
Charge d'impôt différé :		
(Recouvrement) charge d'impôt différé	(1 433 257)	228 154
Charge d'impôt sur le résultat	5 300 866	2 789 606

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

L'impôt enregistré sur les autres éléments du résultat global est comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Impôt différé attribuable à des éléments imputés directement aux capitaux propres durant l'exercice :		
Charge (recouvrement) d'impôt différé attribuable aux gains (pertes) actuariel(le)s sur les régimes de retraite à prestations déterminées	2 107 775	(726 870)
Charge (recouvrement) d'impôt différé attribuable aux gains (pertes) actuariel(le)s constaté(e)s sur l'autre obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	2 331	(2 748)
Charge (recouvrement) d'impôt enregistré(e) directement dans les autres éléments du résultat global	2 110 106	(729 618)

La charge d'impôt sur le résultat diffère de la charge qui aurait été obtenue en appliquant le taux d'imposition canadien combiné (taux fédéral et provinciaux) en raison des éléments suivants :

	2021	2020
	\$	\$
Résultat avant impôt sur le résultat	21 053 154	10 284 299
Charge d'impôt sur le résultat au taux combiné (fédéral et provinciaux) prévu par la loi de 26 % (2020 – 26 %)	5 451 715	2 670 709
Ajustements aux périodes antérieures	(126 619)	—
Différentiel de taux d'impôt des filiales américaines	2 282	28 911
Dépenses non déductibles et autres	(26 512)	89 986
Charge d'impôt sur le résultat	5 300 866	2 789 606

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Impôt différé

L'impôt différé se rapporte aux éléments suivants :

	État consolidé de la situation financière		État consolidé des résultats	
	31 décembre 2021 \$	31 décembre 2020 \$	31 décembre 2021 \$	31 décembre 2020 \$
Actifs d'impôt différé :				
Goodwill	356 348	535 124	180 559	154 359
Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives, nets	364 840	203 290	(163 471)	(37 551)
Pertes autres qu'en capital	462 336	155 700	(336 681)	695 106
Autres	182 312	393 581	230 094	(270 637)
	1 365 836	1 287 695	(89 499)	541 277
Passifs d'impôt différé :				
Actif net au titre des prestations de retraite constituées	3 221 467	1 153 639	39 947	6 577
Immobilisations corporelles	4 980 401	5 738 692	717 314	(502 991)
Immobilisations incorporelles	1 524 014	1 997 936	477 734	789 112
Autres	1 723	87 241	108 763	20 425
	9 727 605	8 977 508	1 343 758	313 123
(Recouvrement) charge d'impôt différé			(1 433 257)	228 154
Passif net d'impôt différé	(8 361 769)	(7 689 813)		

Rapprochement des passifs d'impôt différé nets

	2021 \$	2020 \$
Solde au début de l'exercice	(7 689 813)	(8 187 623)
Recouvrement (charge) d'impôt au cours de l'exercice enregistré(e) dans l'état consolidé des résultats	1 433 257	(228 154)
(Charge) recouvrement d'impôt enregistré(e) dans les autres éléments du résultat global	(2 110 106)	729 618
Écart de conversion sur l'impôt différé	2 217	8 934
Autres	2 676	(12 588)
Solde à la fin de l'exercice	(8 361 769)	(7 689 813)

17. CAPITAL-ACTIONS

Un nombre illimité d'actions ordinaires peuvent être émises. Chaque action ordinaire représente la participation indivise proportionnelle d'un actionnaire dans la Société. Chaque action ordinaire confère à son détenteur une voix à toutes les assemblées des actionnaires et lui permet de participer également et proportionnellement à toutes les distributions de la Société, le cas échéant, et, dans l'éventualité d'une distribution obligatoire de la totalité des biens de la Société, à l'actif net de la Société restant après le règlement de toutes les dettes de celle-ci.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

La variation du capital-actions est comme suit :

	Nombre d'actions ordinaires	Capital- actions \$
Solde au 31 décembre 2019	28 130 469	9 601 576
Rachat d'actions pour annulation	(305 700)	(104 342)
Solde au 31 décembre 2020	27 824 769	9 497 234
Rachat d'actions pour annulation	(1 409 300)	(481 027)
Solde au 31 décembre 2021	26 415 469	9 016 207

Le 27 août 2021, la Société a annoncé avoir eu l'approbation de la TSX à racheter aux fins d'annulation par voie de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités («OPR») jusqu'à 1 346 648 de ses actions ordinaires, représentant environ 5,0% de ses 26 932 969 actions ordinaires émises et en circulation au 18 août 2021, et ce, pour une période de douze mois qui débutera le 31 août 2021.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a racheté 1 409 300 (2020 – 305 700) actions ordinaires pour annulation par voie de l'OPR pour une contrepartie de 3 281 030 \$ (2020 – 424 054 \$). L'excédent du prix d'achat des actions ordinaires sur leur valeur comptable moyenne d'un montant de 2 800 003 \$ (2020 – 319 712 \$) a été comptabilisé en réduction du surplus d'apport.

Régime d'unités d'actions différées (UAD)

En 2015, la Société a adopté un régime UAD pour les membres du conseil d'administration. Le régime UAD permet aux participants de recevoir, en tant que membre du conseil d'administration, une rémunération en trésorerie égale au prix du marché des actions ordinaires de la Société pour chaque UAD à la date de résiliation.

Chaque participant au régime d'UAD peut choisir de recevoir à chaque année fiscale, à titre d'administrateur, jusqu'à 100 % de ses jetons de présence annuels en UAD. Les UAD sont passées en charges à mesure qu'elles sont gagnées et leur coût est déterminé en utilisant un modèle d'évaluation. Toutes les UAD émises et en circulation sont évaluées à chaque période de déclaration.

Le passif attribuable au régime de 1 086 300 \$ (2020 – 571 641 \$) est présenté dans les comptes fournisseurs et charges à payer.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, un montant de 145 214 \$ (2020 – nul) de rémunération variable des hauts dirigeants a été alloué en UAD. La charge de rémunération liée au UAD durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est élevée à 369 445 \$ (2020 – 67 213 \$) et est présentée dans les frais de vente et d'administration.

18. DÉPRÉCIATION DANS L'UGT BOITE EN CARTON ONDULÉ

En raison des résultats toujours inférieurs aux attentes de l'UGT boîte en carton ondulé, la Société a comptabilisé en 2021 une charge de dépréciation de 2 073 631 \$ (2020 – 2 770 479 \$) basée selon la méthode de la juste valeur moins le coût de disposition qui a été affectée à la valeur comptable des immobilisations corporelles de l'UGT (note 7). En 2020, la charge de dépréciation a été allouée aux immobilisations corporelles (note 7), aux immobilisations incorporelles (note 10) et au goodwill (note 11). Cette dépréciation concerne le secteur de l'emballage et produits spécialisés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

19. CHARGES D'EXPLOITATION ET FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION

	2021 \$	2020 \$
Salaires (note 21)	56 429 712	50 786 896
Charges sociales	8 421 633	8 327 298
Charges attribuables aux régimes de retraite (note 9)	1 482 572	1 454 120
Charges d'avantages du personnel	66 333 917	60 568 314
Matières premières et autres achats	92 914 002	87 865 031
Autres	28 304 719	24 318 308
	187 552 638	172 751 653

20. DIVIDENDES

Aucuns dividendes n'ont été déclarés du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 (note 27).

Les dividendes déclarés du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 sont comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par action \$	Dividende \$
20 février 2020	31 mars 2020	15 avril 2020	0,065	1 828 480
Total				1 828 480

21. ASSISTANCE GOUVERNEMENTALE

En 2021, la Société a enregistré des subventions totalisant 1 805 407 \$ (2020 - 1 934 488 \$) dans le cadre du programme de subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC). De ce montant, 1 222 441 \$ (2020 - 1 309 842 \$) ont été imputés aux charges d'exploitation, tandis que 582 966 \$ (2020 - 624 646 \$) ont été imputés aux frais de vente et d'administration.

La Société a également enregistré des subventions totalisant 318 234 \$ (2020 - 70 926 \$) dans le cadre de la subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL). Ce montant a été imputé aux charges d'exploitation.

22. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La rémunération des principaux dirigeants de la Société incluant les membres du conseil d'administration est comme suit :

	2021 \$	2020 \$
Avantages sociaux à court terme	2 769 184	1 540 840
Avantages postérieurs à l'emploi	95 022	65 183
	2 864 206	1 606 023

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

23. INSTRUMENTS FINANCIERS

Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers inclus dans les états consolidés de la situation financière sont comme suit :

31 décembre 2021	Actifs au coût amorti \$	Passifs au coût amorti \$	Passifs à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Total \$
Trésorerie	6 364 662	—	—	6 364 662
Créances clients	32 982 719	—	—	32 982 719
Comptes fournisseurs et charges à payer excluant les taxes de vente à payer et le passif attribuable au UAD	—	(25 439 710)	—	(25 439 710)
Provisions	—	(405 400)	—	(405 400)
Passif attribuable au UAD	—	—	(1 086 300)	(1 086 300)
Facilité de crédit garantie	—	(44 529 146)	—	(44 529 146)
Contrepartie conditionnelle à payer	—	—	(777 554)	(777 554)
Total	39 347 381	(70 374 256)	(1 863 854)	(32 890 729)

31 décembre 2020	Actifs au coût amorti \$	Passifs au coût amorti \$	Passifs à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Total \$
Trésorerie	3 035 999	—	—	3 035 999
Créances clients	26 855 191	—	—	26 855 191
Autres actifs	136 073	—	—	136 073
Comptes fournisseurs et charges à payer excluant les taxes de vente à payer et le passif attribuable au UAD	—	(20 615 324)	—	(20 615 324)
Provisions	—	(1 578 406)	—	(1 578 406)
Passif attribuable au UAD	—	—	(571 641)	(571 641)
Facilité de crédit garantie	—	(56 750 000)	—	(56 750 000)
Total	30 027 263	(78 943 730)	(571 641)	(49 488 108)

Justes valeurs

La valeur comptable des créances clients et des comptes fournisseurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur caractère à court terme. La valeur comptable de la facilité de crédit garantie se rapproche de sa juste valeur compte tenu du taux d'intérêt variable qu'elle porte.

Pour la facilité de crédit garantie, la Société a classé l'évaluation à la juste valeur au niveau 2, car elle repose essentiellement sur des données observables sur le marché, soit des taux d'intérêt.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Pour la contrepartie conditionnelle à payer, la Société a classé l'évaluation à la juste valeur au niveau 3, car elle repose essentiellement sur des données non observables qui dépendent de l'atteinte de certains objectifs financiers au cours des 24 mois suivants la date d'acquisition.

Gestion des risques découlant des instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques financiers, dont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Afin de limiter l'incidence de ces risques sur ses ventes, charges et flux de trésorerie, la Société peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La direction de la Société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables, et n'utilise les instruments financiers dérivés que pour gérer les risques, les engagements ou les obligations existants ou prévus à la lumière de son expérience passée.

Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des créances clients. L'encaisse de la Société est investie dans les principales banques canadiennes et dans leurs filiales US.

Le risque de crédit provient d'une éventuelle incapacité des clients à respecter leurs obligations comme convenu. Le risque de crédit lié aux créances clients est atténué par les activités de surveillance mises en place, par l'absence de concentration de la clientèle et par la base diversifiée de clients. Par le passé, la Société n'a jamais eu à radier un montant appréciable de créances clients. Aux 31 décembre 2021 et 2020, le total des créances clients en retard de paiement depuis plus de 90 jours était inférieur à 4 % du total des créances clients (2020 – inférieur à 5 %) (voir note 5). La Société ne détient aucune sûreté additionnelle à titre de garantie. Au 31 décembre 2021, la société n'a pas identifié de tendance négative significative dans le recouvrement de ses créances clients.

Risque de liquidité

La Société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis selon les modalités de ses engagements et à un prix raisonnable. La Société gère ce risque en s'assurant d'avoir un montant suffisant de trésorerie et en ayant recours, au besoin, à sa facilité de crédit. La Société examine constamment les flux de trésorerie prévus et réels pour s'assurer d'avoir accès à des facilités de crédit appropriées. La Société examine constamment son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt. La Société est aussi constamment à la recherche d'occasions de réduire ses coûts et gérer sa capacité à répondre aux fluctuations de la demande, y compris par des réductions d'effectifs, si nécessaire.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés des passifs financiers et des obligations locatives selon leurs échéances, soit la durée restante entre le 31 décembre et la date d'échéance contractuelle de l'obligation.

31 décembre 2021	Moins de 1 an \$	1 - 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Comptes fournisseurs et charges à payer excluant les taxes de vente à payer	26 526 010	—	—	26 526 010
Provisions	405 400	—	—	405 400
Facilité de crédit garantie	3 500 000	41 029 146	—	44 529 146
Obligations locatives	—	777 554	—	777 554
Contrepartie conditionnelle à payer	5 048 056	12 927 717	8 558 697	26 534 470
	35 479 466	54 734 417	8 558 697	98 772 580
31 décembre 2020	Moins de 1 an \$	1 - 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Comptes fournisseurs et charges à payer excluant les taxes de vente à payer	21 186 965	—	—	21 186 965
Provisions	1 578 406	—	—	1 578 406
Facilité de crédit garantie	3 500 000	53 250 000	—	56 750 000
Obligations locatives	4 827 579	12 092 469	4 262 312	21 182 360
	31 092 950	65 342 469	4 262 312	100 697 731

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de conversion sur devises et des taux d'intérêt entraînent une variation de la valeur des instruments financiers de la Société. L'objectif de la gestion du risque du marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt surtout sur sa facilité de crédit garantie. La Société gère son risque de taux d'intérêt en s'assurant d'avoir un portefeuille équilibré de prêts à taux fixe et variable dépendamment du niveau d'exposition de la Société. En outre, la fluctuation des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence sur les charges d'intérêts de sa facilité de crédit et sur les revenus réalisés sur sa trésorerie.

La Société investit sa trésorerie dans des instruments très liquides afin de protéger son capital et de générer un rendement raisonnable lorsque nécessaire.

Le 31 décembre 2021, si les taux d'intérêt avaient varié de 25 points de base, à la hausse ou à la baisse, toutes choses étant égales par ailleurs, le résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 aurait été supérieur ou inférieur de 299 805 \$ (2020 – 370 012 \$).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Risque de change

La Société est exposée aux fluctuations du taux de change américain étant donné qu'une partie de ses activités sont menées aux États-Unis et qu'une portion des acquisitions et des dépenses en capital sont contractées en dollars américains. La Société revoit régulièrement son exposition aux fluctuations du taux de change américain et a décidé de ne pas conclure de transactions sur dérivés pour l'instant étant donné que le risque n'est pas important.

Au 31 décembre 2021, les actifs financiers nets en dollars canadiens de la Société, libellés en devises américaines, s'établissaient à 12 943 595 \$ (2020 – 7 394 187 \$).

Le 31 décembre 2021, si le dollar canadien avait varié de 5 %, à la hausse ou à la baisse, en comparaison avec le dollar américain sur les instruments financiers détenus à cette date, toutes choses étant égales par ailleurs, le résultat net de la Société pour l'exercice clos à cette date aurait été supérieur ou inférieur de 647 180 \$ (2020 – 369 709 \$), alors que les autres éléments du résultat global auraient varié à la hausse ou à la baisse de 246 136 \$ (2020 – 258 858 \$).

24. GESTION DU CAPITAL

Le capital de la Société est composé des droits des actionnaires et de la facilité de crédit garantie. La Société maintient son capital à un niveau approprié pour atteindre plusieurs objectifs, à savoir :

- assurer la pérennité de son capital afin de poursuivre ses activités d'exploitation;
- respecter certaines clauses restrictives financières en vertu de sa facilité de crédit garantie;
- préserver sa flexibilité financière dans le but de saisir d'éventuelles occasions, lorsqu'elles surviennent; et
- assurer la croissance soutenue de la valeur des actions.

La Société évalue continuellement la suffisance de sa structure du capital et sa capacité et fait des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque de l'entreprise pour atteindre les objectifs susmentionnés. La Société surveille également de près son capital afin de s'assurer de respecter les ratios de facilité de crédit garantie / BAIIA et de couverture de charges fixes comme il est défini dans la convention de crédit.

La structure de capital de la Société est constituée des capitaux propres et d'une facilité de crédit garantie, moins la trésorerie. La structure de capital se présente comme suit :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
Facilité de crédit garantie	44 350 825	56 442 668
Trésorerie	(6 364 662)	(3 035 999)
Dette nette	37 986 163	53 406 669
Capitaux propres	97 404 538	78 961 343

La Société n'est assujettie à aucune exigence liée à son capital, à l'exception de certaines restrictions provenant des conditions dans son entente de facilité de crédit garantie.

25. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société exerce ses activités dans deux secteurs d'activités : la fabrication et la vente d'enveloppes et la fabrication et la vente de produits d'emballages et de produits spécialisés. L'information sectorielle a été préparée en utilisant les conventions comptables décrites à la note 2 – Principales méthodes comptables.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Le tableau suivant présente le résultat d'exploitation sectoriel avant amortissement et autres items, charges corporatives non allouées et autres.

			2021 \$
	Enveloppe	Emballage et produits spécialisés	Total
Ventes	157 194 765	69 235 182	226 429 947
Charges d'exploitation	113 287 667	47 594 088	160 881 755
Frais de vente et d'administration	15 422 270	8 016 009	23 438 279
BAIIA ajusté par secteur ⁽¹⁾	28 484 828	13 625 085	42 109 913
Charges corporatives non allouées, nettes de SSUC ⁽²⁾ et SUCL ⁽³⁾			3 232 604
Amortissement des immobilisations corporelles (note 7)			5 313 542
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 8)			4 829 664
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 10)			3 381 104
Dépréciation d'actifs (note 18)			2 073 631
Frais de financement nets (note 14)			2 226 214
Résultat avant impôt sur le résultat			21 053 154
			2020 \$
	Enveloppe	Emballage et produits spécialisés	Total
Ventes	146 500 290	58 104 143	204 604 433
Charges d'exploitation	104 188 253	43 836 015	148 024 268
Frais de vente et d'administration	16 809 391	5 729 773	22 539 164
BAIIA ajusté par secteur ⁽¹⁾	25 502 646	8 538 355	34 041 001
Charges corporatives et autres charges non allouées, nettes de SSUC ⁽²⁾ et SUCL ⁽³⁾			2 188 221
Amortissement des immobilisations corporelles (note 7)			5 443 472
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 8)			5 089 028
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 10)			3 355 591
Dépenses de restructuration (note 13)			1 836 425
Dépréciation d'actifs (note 18)			2 770 479
Frais de financement nets (note 14)			3 073 486
Résultat avant impôt sur le résultat			10 284 299

⁽¹⁾ Le chef de la direction utilise le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (« BAIIA ajusté »), comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société. Le BAIIA ajusté égale BAIIA ajusté pour retirer les éléments significatifs qui ne font pas partis du cours normal des activités, les charges corporatives et les autres charges non allouées. Ces éléments significatifs incluent, entre autres, la charge de dépréciation des actifs, les dépenses de restructuration, l'ajustement de valeur des stocks acquis et les frais d'acquisition.

⁽²⁾ Programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »).

⁽³⁾ Programme de Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (« SUCL »).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021 et 2020

Les actifs non courants de la Société totalisaient 118 429 995 \$ au Canada et 22 300 819 \$ aux États-Unis au 31 décembre 2021 (118 877 555 \$ et 14 375 782 \$ au 31 décembre 2020, respectivement). Les ventes de la Société se sont élevées à 138 667 615 \$ au Canada et 87 762 332 \$ aux États-Unis pour la période de douze mois close le 31 décembre 2021, selon l'emplacement des clients (2020 - 136 242 946 \$ au Canada et 68 361 487 \$ aux États-Unis).

26. ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses réclamations, litiges et poursuites. Ces litiges peuvent comporter de nombreuses incertitudes, et l'issue de chaque cause est imprévisible. La Société croit que le règlement de ces litiges ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

Garanties sous contrats de location

Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu des contrats de location qui possèdent des caractéristiques correspondant à la définition d'une garantie. Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser les contreparties pour les coûts et les pertes encourus à la suite de divers événements, notamment les violations des déclarations et garanties, la perte ou les dommages matériels, les réclamations pouvant survenir lors de la prestation de services et les responsabilités environnementales. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'estimer le montant total éventuel qu'elle pourrait devoir verser à ses bailleurs, puisque ces événements n'ont pas encore eu lieu. Par le passé, la Société n'a pas eu à verser de montants importants en vertu de ces contrats et possède une couverture d'assurance pour certaines des obligations contractées. Au 31 décembre 2021, la Société n'avait comptabilisé aucun passif lié à ces indemnités.

27. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 5 janvier 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,025 \$ par action ordinaire, payable le 15 février 2022 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 janvier 2022. À compter du premier trimestre de 2022, le conseil d'administration rétablira ses dividendes trimestriels de 0,025 \$ par action ordinaire.

Le 4 février 2022, la Société a conclu l'acquisition des actifs manufacturiers et de l'inventaire de Niagara Envelope Inc., un manufacturier régional d'enveloppes basé à Niagara, New York, pour un prix d'achat en espèces approximatif de 1 407 000 \$ (1 110 000 \$ US) incluant un montant de 507 000 \$ (400 000 \$ US) payable sur cinq ans sous réserve de l'atteinte de certains objectifs financiers préétablis sur cette période.

Le 23 février 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,025 \$ par action ordinaire, payable le 8 avril 2022 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 24 mars 2022.